



# Service public de collecte et d'élimination des déchets

## Rapport sur le prix et la qualité du service

Année 2024



**Les Versants d'Aime**  
1002 avenue de Tarentaise  
73210 Aime  
[www.versantsdaime.fr](http://www.versantsdaime.fr)

PEISEY-NANCROIX

LA PLAGNE TARENTEAISE

LANDRY

AIME-LA-PLAGNE

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>4</b>
<b>LEXIQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>CARACTERISATION DU SERVICE .....</b>	<b>5</b>
CONTEXTE .....	5
EVENEMENTS MARQUANTS 2024.....	6
<b>LA PRE-COLLECTE .....</b>	<b>8</b>
LES CONTENEURS SEMI-ENTERRES.....	8
LES CAPACITES DE STOCKAGE (OM, COLLECTE SELECTIVE ET VERRE).....	8
LE STOCKAGE DU CARTON .....	8
LE STOCKAGE DES BIODECHETS .....	8
LES COUTS DE PRECOLLECTE.....	8
<b>LA COLLECTE.....</b>	<b>10</b>
LE SERVICE DE COLLECTE EN REGIE.....	10
LES VEHICULES .....	10
ETAT DU PARC DE VEHICULES.....	11
LE GARAGE .....	11
L'ÉQUIPE DE COLLECTE .....	11
LE MULTIMATERIAUX .....	12
COLLECTE EXTERNALISEE : LE VERRE.....	12
COLLECTE EXTERNALISEE : LES CARTONS .....	12
LES COUTS DE COLLECTE .....	13
<b>LE TRANSFERT ET LE TRANSPORT .....</b>	<b>14</b>
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU QUAI DE TRANSFERT.....	14
LE HAUT DE QUAI .....	14
LE BAS DE QUAI.....	15
LES TONNAGES TRANSITANT SUR LE SITE .....	15
LE REMPLISSAGE DES SEMI-REMORQUES.....	15
LES COUTS DE TRANSFERT .....	16
LES COUTS DE TRANSPORT .....	16
<b>LE TRAITEMENT .....</b>	<b>17</b>
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMR).....	17
MULTIMATERIAUX.....	20
VERRE .....	24
LES CARTONS .....	26

<b>LES BIO DECHETS.....</b>	<b>28</b>
LA PRE COLLECTE .....	28
LA COLLECTE .....	29
LE TRAITEMENT .....	29
<b>LES DECHETTERIES .....</b>	<b>30</b>
GENERALITE .....	30
LA DECHETTERIE DE VALEZAN .....	34
LA DECHETTERIE DES BOUCLETS.....	37
BILAN DES DECHETTERIES.....	39
<b>LES MISSIONS SUPPLEMENTAIRES .....</b>	<b>41</b>
COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE-A-PORTE.....	41
COLLECTE DES VETEMENTS.....	41
<b>BILAN FINANCIER - FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>43</b>
GENERALITES .....	43
LES COUTS PAR FILIERE.....	45
<b>BILAN FINANCIER - INVESTISSEMENT.....</b>	<b>47</b>
<b>BILAN REGLEMENTAIRE .....</b>	<b>48</b>
RAPPEL DES OBJECTIFS REGLEMENTAIRES .....	48
LES RESULTATS .....	49
COMMENTAIRES.....	50
<b>LA COMMUNICATION ET LA PREVENTION .....</b>	<b>50</b>
LES HABITANTS PERMANENTS.....	51
LES TOURISTES .....	51
LES SOCIOPROFESSIONNELS .....	52
PREVENIR LA PRODUCTION D'ORDURES MENAGERES - LE COMPOSTAGE .....	52

## ***PREAMBULE***

---

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2024. Celui-ci est rédigé sur la base des articles D. 2224-2, D. 2224-2 et D. 224-3 du CGCT et leurs annexes.

## ***LEXIQUE***

---

**OMA : Ordures Ménagères et Assimilées.** Cela comprend les ordures ménagères résiduelles (OMR) ainsi que les déchets recyclables (tri et verre) auxquels s'ajoutent les déchets pouvant être assimilés à des déchets ménagers produits par les entreprises.

**OMr : Ordures Ménagères Résiduelles.** Cela correspond aux OMA hors recyclables. Ce flux correspond à ce qui est appelé communément « les ordures ménagères ».

**DMA : Déchets Ménagers et Assimilés.** Cela correspond aux OMA auxquelles s'ajoutent les flux déposés en déchetterie.

**DDS : Déchets Dangereux Spécifiques.** Déchets présentant une toxicité importante produits par les ménages.

**DIB ou encombrants : Déchets Industriels Banals :** Cette catégorie est aussi appelée « encombrants » ou « tout-venant ». Ce sont tous les déchets qui ne disposent pas d'une filière spécifique.

**TGAP :** Taxe Générale sur les Activités Polluantes

**REP : Responsabilité Elargie du Producteur.** La responsabilité élargie du producteur (REP) se matérialise par la prise en charge de la prévention, de l'information, de la collecte, du tri et du recyclage des matières des produits soumis à REP par les metteurs sur le marché. Cette responsabilité est assumée via les éco-organismes.

**DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement :** lit, chaise, table, matelas... La collecte en déchetterie et le traitement de ce type de déchets en déchetterie est intégralement à la charge des metteurs sur le marché via l'éco-organisme Eco-Mobilier.

**DEEE ou D3E : Déchets d'Équipement Electrique et Electronique :** Réfrigérateur, ordinateur, TV... La collecte en déchetterie et le traitement de ce type de déchets en déchetterie est intégralement à la charge des metteurs sur le marché via l'éco-organisme Eco-Système.

## CARACTERISATION DU SERVICE

### CONTEXTE

#### Territoire

Au 1er janvier 2016 certaines communes du territoire se sont regroupées pour former des communes nouvelles. De neuf le nombre de communes est passé à quatre :

- Aime-la-Plagne : regroupe les anciennes communes d'Aime, de Granier et de Montgirod ;
- La Plagne Tarentaise : regroupe les anciennes communes de Macot la Plagne, de la Côte d'Aime, de Bellentre et de Valezan ;
- Landry ;
- Peisey-Nancroix

Le territoire desservi est celui de la Communauté de Communes des Versants d'Aime. La superficie de l'intercommunalité est de 272 Km<sup>2</sup>.



*Périmètre de la Communauté de Communes des Versants d'Aime*

#### Population

La répartition de la population est la suivante :

	DGF 2020	DGF 2021	DGF 2022	DGF 2023	DGF 2024	INSEE 2024
Aime-la-Plagne	6 885	6 947	6 941	6 916	6 883	4 529
La Plagne Tarentaise	13 402	13 524	13 624	13 694	13 684	3 945
Landry	1 880	1 876	1 874	1 860	1 850	824
Peisey-Nancroix	1 705	1 739	1 769	1 762	1 753	658
TOTAL	23 872	24 086	24 208	24 232	24 170	9 956

Pour tenir compte du tourisme les ratios de production de déchets en kilogramme par habitant ne sont pas calculés avec la population INSEE mais avec le population DGF. En utilisant cette base il est possible de comparer nos performances avec d'autres collectivités.

Néanmoins, l'utilisation de la population DGF n'est pas pertinente pour les années 2020 et 2021 du fait des restrictions qui ont été imposées aux stations de sports d'hiver (confinement en 2020 et non ouverture des domaines skiables en 2021).

## **Les compétences**

Les quatre communes du territoire ont délégué leurs compétences de collecte et de traitement des déchets à la Communauté de Communes Les Versants d'Aime.

La Communauté de Communes Les Versants d'Aime exerce la compétence « collecte » et a délégué la compétence « traitement » à Savoie Déchets.

Dans le cadre de sa compétence « collecte », la Communauté de Communes Les Versants d'Aime assure les missions suivantes :

- Collecte des ordures ménagères et assimilées,
- Collecte des matériaux recyclables,
- Gestion des déchetteries.

Ces missions sont assurées, soit en régie par des agents de la Communauté de Communes Les Versants d'Aime, soit confiées à des entreprises privées.

## **EVENEMENTS MARQUANTS 2024**

### **Mise en place d'une nouvelle REP en déchetterie**

L'année 2023 a vu la mise en place de la REP Produits et matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB). Elle concerne l'ensemble des déchets liés aux travaux du bâtiment (plâtre, gravât, planche, tuyau, gaine, isolant...). Pour ce faire, les flux suivants ont été mis en place.

Type de déchet	Déchetterie de Valezan	Déchetterie des Boulets
Bois (hors palettes et caquettes)	Oui en mélange avec la REP DEA	Non par manque de place
Plastiques durs	Oui en mélange avec la REP DEA	Non par manque de place
Huisseries vitrées	Oui en haut de quai	Oui en haut de quai
Plâtre	Oui avec une benne dédiée	Oui avec une benne dédiée
Laine de verre	Oui en haut de quai	Oui en haut de quai
Laine de roche	Oui en haut de quai	Oui en haut de quai

Il en découle :

- que la COVA n'a plus à assumer les coûts d'élimination de ces déchets car ceux-ci sont pris en charge par les éco-organismes.

- Les professionnels qui déposent ce type de déchets en déchetterie ne sont plus facturés par la COVA lors de leur passage en déchetterie

### **Ressources humaines**

L'année 2024 a vu plusieurs changements au niveau des personnels :

- Mars 2024 : recrutement d'un agent pour remplacer un départ programmé à la retraite. Cette personne a été absente plus de quatre mois suite à un accident privé. Cela a sensiblement perturbé le fonctionnement du service.

- Août 2024 : départ à la retraite du chef d'équipe du service de collecte

- Août 2024 : arrivée d'un directeur des services techniques

### **Collecte des bio déchets**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, les collectivités ont pour obligation de proposer une solution de gestion des bio déchets à leurs administrés.

Afin de se mettre en conformité, la COVA a décidé de déployer une collecte en porte à porte des biodéchets auprès des professionnels de la restauration. Le déploiement de cette collecte est programmé sur plusieurs années selon les secteurs :

- Hiver 2022-2023 : Montalbert
- Hiver 2023-2024 : Plan Peisey, Vallandry, Montchavin, les Coches

Le déploiement sur la Plagne Altitude est prévu pour l'hiver 2024-2025.

## LA PRE-COLLECTE

---

Dans l'exercice de sa compétence « collecte », la Communauté de Communes Les Versants d'Aime organise des ramassages selon la nature des déchets.

Pour la collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages ménagers recyclables, du verre et du carton, la COVA a mis en place, en étroite collaboration avec les communes, des points de collecte destinés à recevoir les différents types de déchets.

### LES CONTENEURS SEMI-ENTERRES

---

Depuis 2003, le SIVOM puis la Communauté de Communes Les Versants d'Aime ont entrepris la mise en place de conteneurs semi-enterrés. A terme, l'ensemble du territoire en sera équipé.



*Une grappe de conteneurs semi-enterrés*

Un conteneur semi-enterré (CSE) se compose d'une cuve en partie enterrée, d'un sac de portage aussi appelé « chaussette » et d'un couvercle. Il présente une capacité de 5 m<sup>3</sup> pour les OMR et le tri et de 3 m<sup>3</sup> pour le verre. Les CSE sont disposés en grappe composée, au minimum, d'une cuve pour chaque matériau. Leur vidage nécessite l'emploi d'un camion équipé d'une grue auxiliaire.

### LES CAPACITES DE STOCKAGE (OM, COLLECTE SELECTIVE ET VERRE)

---

Chaque commune dispose d'un certain nombre de conteneurs semi-enterrés pour chaque type de déchets.

Communes	Nombre de CSE OMr	Nombre de CSE tri	Nombre de CSE verre
Aime-la-Plagne	120	88	85
La Plagne Tarentaise	167	141	136
Landry	27	19	19
Peisey-Nancroix	26	18	20
<b>TOTAL</b>	<b>340</b>	<b>266</b>	<b>260</b>

### LE STOCKAGE DU CARTON

---

Pour la collecte du carton il existe plusieurs types de points de collecte :

- le chalet ou le local : le carton est stocké en vrac à l'intérieur,
- le bac roulant de 1000 L : réservé au bas de vallée,
- la collecte « en porte à porte » : réservée aux très gros producteurs. Le carton est stocké en vrac ou sur roll.

### LE STOCKAGE DES BIODECHETS

---

Pour la collecte des biodéchets, la COVA met en place des bacs roulants de 120 L. Ils sont disposés sur l'espace public ou directement chez le producteur.

### LES COUTS DE PRECOLLECTE

---

Les coûts de précollecte se composent principalement des dépenses relatives à la mise en place (amortissement) et d'entretien (réparation et lavage) des conteneurs semi-enterrés.

<b>En € HT/tonne</b>	<b>2019</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
OMr	24,3	27,0	26,5	20,3
Tri sélectif	74,0	64,4	56,1	51,7
Verre	62,2	66,9	57,0	55,5

### **Points bloquants**

Il est compliqué de nettoyer efficacement les conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères. Il n'a pas été possible de trouver un prestataire capable de réaliser un nettoyage de qualité. Il n'a pas été envisageable de le réaliser en régie du fait de l'absence prolongée d'un agent.

Par ailleurs, nous sommes confrontés à des incivilités (vidage de résidu de toilette dans les conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères en particulier), ce qui dégrade fortement les conditions de travail des agents de collecte.

### **Perspectives**

A ce jour, le déploiement des conteneurs semi-enterrés est terminé, mis à part la création de nouveaux ensembles immobiliers.

Dans les années à venir les principaux investissements à réaliser en matière de conteneurs semi-enterrés consisteront à reprendre des points existants nécessitant d'être déplacés pour des problèmes d'accessibilité.

## LA COLLECTE

La collecte des ordures ménagères résiduelle et des emballages ménagers recyclables est assurée par le service de collecte de la COVA en régie alors que le verre est collecté par un prestataire. Depuis 2016, la collecte du carton est assurée en régie du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre. En dehors de cette période, elle est réalisée par un prestataire.

### LE SERVICE DE COLLECTE EN REGIE

La COVA a utilisé cinq véhicules différents afin d'assurer sa mission de service public de collecte des déchets. De manière à optimiser l'utilisation des camions, ces derniers sont utilisés en double poste durant la saison hivernale.

En 2024, l'ensemble des véhicules de collecte des Versants d'Aime a parcouru **72 246 km** et a consommé pour cela **59 980 L** de gasoil.

Cela ne représente pas la consommation pour la collecte de l'ensemble des déchets des Versants d'Aime car une partie est réalisée par des prestataires (verre, carton, dépannage collecte)

Collecte des OMr et du tri	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Km parcourus</b>	80 100 km	57 488 km	53 077 km	67 818 km	66 878 km	63 796 km
<b>Volume de gasoil</b>	62 897 L	49 184 L	45 367 L	59 520 L	58 400 L	55 178 L
<b>Consommation moyenne</b>	78,5 L/100 km	85,6 L/100 km	85,5 L/100 km	87,8 L/100 km	87,3 L/100 km	86,5 L/100 km

Collecte du carton en régie	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Km parcourus</b>	6 477 km	8 055 km	9 400 km	12 391 km	8 646 km	8 450 km
<b>Volume de gasoil consommé</b>	4 163 L	4 907 L	6 208 L	7 132 L	4 802 L	4 802 L
<b>Consommation moyenne</b>	64,3 L/100 km	60,9 L/100 km	66,0 L/100 km	57,6 L/100 km	55,5 L/100 km	56,8 L/100 km

Trente-cinq tournées de collecte ont été réalisées par un prestataire durant l'hiver 2024 pour pallier à des absences de personnels.

### LES VEHICULES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 le parc se composait de

- trois véhicules de 26t équipés d'une grue auxiliaire
- un véhicule de 26t équipé d'une grue auxiliaire et d'une benne déposable
- Un camion de 19 t équipé d'un lève-conteneur pour la collecte du carton.

Il est à noter que ce véhicule immatriculé GE-256-ZHG dispose d'une benne déposable. En hiver, le camion est équipé d'une benne compactrice pour les ordures ménagères. Le reste de l'année, il est équipé d'un simple plateau permettant le transport des équipements pour le lavage des CSE ou de matériel divers.

Selon le planning de renouvellement des véhicules un nouveau véhicule de 26t aurait dû être livré à l'automne 2024 pour remplacer le EF-222-T4 qui arrive à 8 ans. Suite à des retards de fabrication, il ne sera livré au mieux qu'en février 2025.

## ÉTAT DU PARC DE VEHICULES

---

Immatriculation	Date d'achat	PTAC	Lève-conteneur	Grue auxiliaire	Km au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Km au 31 décembre 2024	Km parcourus en 2024
EF-222-TA OMr et tri	2016	26 t	Oui	Oui	134 582	148 540	13 958
EY-553-PS OMr et tri	2018	26 t	Oui	Oui	98 000	112 240	14 240
FW-774-YL OMr et tri	2021	26 t	Non	Oui	41 780	55 847	14 067
GE-256-ZH OMr et tri	2022	26 t	non	oui	27 927	48 260	20 333
GE-288-DT Carton	2022	19 t	Oui	Non	17 860	26 310	8 450

### **Points bloquants**

Des procédures sont à mettre en place afin de mieux entretenir nos véhicules en interne.

### **LE GARAGE**

---

Durant le premier semestre 2024, les véhicules ont été garés sur le site de la Grangette appartenant à la commune de La Plagne Tarentaise.

A sa demande, le site a été restitué à la commune début août 2024. Depuis cette date, les véhicules sont garés dans le hall de l'ancien UIOM sur le site du Praz de Valezan mis à disposition par Savoie Déchets.

Des travaux ont été réalisés sur site au printemps 2024 pour transformer d'anciens bureaux en vestiaires.

En parallèle, une maîtrise d'œuvre a été lancée pour la construction de garages sur site.

### **L'ÉQUIPE DE COLLECTE**

---

L'équipe de collecte se compose de chauffeurs poids lourds titulaires d'un permis C. Une seule personne est affectée à la collecte des conteneurs semi-enterrés quel que soit le type de déchet (OMr ou tri) et la saison. Sur l'année 2024, il y a eu 20 semaines d'arrêt maladie sur pour les agents de collecte dont 10 sur le mois de janvier. Cela a fortement perturbé le fonctionnement du service impliquant à un recours important à de la prestation de services.

Pour pallier le départ programmé d'un agent faisant valoir ses droits à la retraite, un nouveau chauffeur a été recruté en mars 2024.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les cinq postes composant l'équipe de collecte étaient pourvus ainsi que celui de chef d'équipe.

Avec la mise en place des conteneurs semi-enterrés, il n'est plus nécessaire de recruter du personnel saisonnier pour l'hiver.

La prise de service des agents de collecte est fixée à 5h00 pour les tournées du matin et à 12h00 pour les tournées de l'après-midi.

### **LES OMR**

La fréquence de ramassage des ordures ménagères diffère en fonction de la localité et de la saison. Ainsi, elle passe d'un ramassage par jour en hiver à un ramassage par semaine au printemps et en automne.

Le tableau ci-dessous synthétise la fréquence de collecte des ordures ménagères pour l'ensemble du canton en fonction des saisons.

Commune	Hiver	Printemps	Eté	Automne
Aime, Montgirod, Centron, Villette, Longefoy, Bellentre, Landry, Villarolland, Tessens, Granier, la Côte d'Aime, Valezan, Macot	1 fois / semaine			
Station d'altitude de la Plagne	7 fois / semaine	1 fois / semaine	2 à 4 fois / semaine	1 fois / semaine
Peisey-Nancroix, Vallandry, Montchavin, les Coches	7 fois / semaine		2 à 4 fois / semaine	
Montalbert	3 à 4 fois / semaine		2 à 3 fois / semaine	

## LE MULTIMATERIAUX

La fréquence de ramassage de la collecte sélective est fixée à une fois par semaine pour les villages du territoire, toute l'année. Dans le cas des stations de sports d'hiver, la fréquence est variable en fonction de l'activité touristique. Ainsi, elle passe d'un à quatre ramassages par semaine en hiver à un ramassage par mois au printemps et en automne.

Le tableau ci-dessous synthétise la fréquence de collecte des ordures ménagères pour l'ensemble du canton en fonction des saisons.

Commune	Hiver	Printemps	Eté	Automne
Aime, Bellentre centre, Landry centre	1 fois par semaine			
Villarolland, Tessens, Granier, la Côte d'Aime, Valezan, Macôt, Villette				
Bellentre, Landry, Centron, Montgirod, Longefoy	1 fois toutes les 2 semaines			
Station d'altitude de la Plagne	1 à 4 fois / semaine	1 fois / mois	1 fois / semaine	1 fois / mois
Peisey-Nancroix, Vallandry, Montchavin, les Coches	1 à 2 fois / semaine			
Montalbert				

## COLLECTE EXTERNALISEE : LE VERRE

La collecte du verre est réalisée par un prestataire. C'est le collecteur qui détermine la fréquence de ramassage avec pour obligation qu'aucun point de collecte ne déborde. Le verre est regroupé sur la plateforme de Nantet à Petit Cœur avant d'être expédié vers un site de recyclage. Le marché a été renouvelé au 1<sup>er</sup> avril 2021 et c'est le titulaire en place, Nantet Locabennes qui a été retenu.

## COLLECTE EXTERNALISEE : LES CARTONS

Devant les quantités importantes de carton présentées à la collecte, la Communauté de Communes Les Versants d'Aime a mis en place depuis 2004 une collecte séparée de ce matériau afin de la diriger vers une filière de recyclage.

La collecte du carton est normalement assurée par un prestataire du 1<sup>er</sup> janvier au 15 avril et du 1<sup>er</sup> au 31 décembre. Dans l'intervalle, cette collecte a été assurée en régie.

Une tournée par semaine est organisée pour collecter le carton sur les communes d'Aime, Macot, Landry et Peisey-Nancroix tout au long de l'année. La fréquence de ramassage du carton sur les stations de sports d'hiver est variable en fonction de l'activité touristique. Les cartons des communes excentrées (Granier, Valezan et Montgirod) présentant de petits volumes sont collectés en mélange avec le tri.

Localité	Hiver	Hors saison	Eté
Aime, Macot, Landry	1 fois semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
Peisey-Nancroix	2 fois par semaine		
Plan-Peisey, Vallandry, Montchavin et les Coches		1 fois par mois	
Station d'altitude de la Plagne	3 fois par semaine		

En parallèle, des bennes sont mises en place à Plagne Aime 2000, Belle Plagne, Plagne Centre et Plagne Bellecote pour recevoir le carton avant la saison d'hiver afin de soulager le prestataire de collecte des cartons, le flux étant vraiment important à cette période de l'année. Financièrement, ce service est globalement équivalent à la collecte manuelle réalisée par le prestataire.

## **LES COÛTS DE COLLECTE**

Les coûts de collecte se composent principalement des dépenses mises en œuvre par la collectivité pour assurer le ramassage des différents flux, que cela soit en régie ou en prestation de services.

En € HT/tonne	2019	2022	2023	2024
OMr	70,5	81,7	78,7	86,1
Tri sélectif	167,3	197,9	191,5	211,0
Verre	65,3	67,0	70,9	79,0
Carton	346,3	331,7	400,3	375,2

## **Points bloquants**

L'équipe n'est pas en capacité de répondre à un afflux de déchets supplémentaire ou à des absences de personnel durant les périodes de très fortes activités que sont les vacances de Noël et de février. Dans ce cas, il faut faire appel à des prestataires dont la disponibilité n'est pas garantie sur ces périodes.

## **Perspectives**

Sans nouvel imprévu, l'équipe devrait être au complet en 2025.

## LE TRANSFERT ET LE TRANSPORT

Suite à l'arrêt du l'UIOM de Valezan le 28 décembre 2015, les communautés de Communes des Versants d'Aime et de Haute Tarentaise (CCHT) ont décidé la construction d'un quai de transfert sur le site du Praz de Valezan.

Cet équipement a été mis en service le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et reçoit les ordures ménagères résiduelles, la collecte sélective et le carton collectés sur les territoires des Versants d'Aime et de la CCHT (hors Tignes et Val d'Isère).

Concernant les frais de fonctionnement, les Versants d'Aime refacturent une part à la CCHT au prorata des tonnages livrés.

### PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU QUAI DE TRANSFERT



Le bâtiment se compose de deux niveaux. Le niveau inférieur où sont garées les remorques des semis et le niveau supérieur où les camions de collecte reculent pour vider dans les semis. Les semis sont équipées d'un système de fond mouvant qui permet de faire avancer les déchets à l'intérieur. Cela permet d'optimiser le remplissage des remorques.

### LE HAUT DE QUAI

Ce sont toutes les opérations liées à l'accueil des camions et à la commande des semis qui sont pleines. Cela comprends entre autre :

- Accueil et orientation des agents de collecte. Le gardien doit indiquer à chaque camion entrant dans quelle trémie il doit vider.
- Suivre le remplissage de chaque semi en s'assurant de ne pas mettre celles pour les ordures ménagères en surcharge (maximum 25 t)
- Commander les rotations des semis pleines directement au prestataire du bas de quai
- Propreté du sites (extérieurs, partie haute du quai et bungalow)

La gestion du haut de quai du quai de transfert de Valezan est assurée par l'entreprise Tri Vallées.

Le tableau ci-dessous détaille les horaires d'ouverture du site.

Du 1 <sup>er</sup> mai au 30 novembre	Du 1 <sup>er</sup> décembre au 30 avril
Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00	Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
Le samedi de 10h00 à 12h00	Le samedi de 8h00 à 12h00
Fermé le dimanche	Le dimanche de 8h00 à 13h00
Ouvert les jours fériés hors dimanche	Ouvert les jours fériés

## LE BAS DE QUAI

Ce sont les opérations d'évacuation des semis lorsqu'elles sont pleines. Cette prestation est assurée par l'entreprise Nantet avec LP Trans en qualité de sous-traitant.

Le prestataire de bas de quai assure les missions suivantes :

- Fourniture et entretien des semis
- Rotation et transport des semis. Savoie Déchets indique directement au prestataire en fin de semaine précédente où doivent être vidées les semis durant la semaine
- Nettoyage de la partie basse du quai
- Entretien des centrales hydrauliques

## LES TONNAGES TRANSITANT SUR LE SITE

Le site accueille les déchets de la COVA (ensemble du territoire) et ceux de la CCHT (Bourg Saint-Maurice, Séez, Montvalezan la Rosière, Sainte-Foy Tarentaise, Les Chapelles et Villaroger).

En tonnes	Ordures ménagères		Tri		Carton		
	COVA	CCHT	COVA	CCHT	COVA	CCHT	
2024	4 634	6 630	958	967	441	586	14 215
2023	4 586	6 448	897	847	429	558	13 765
2022	4 744	6 861	839	796	449	571	14 260
2021	3 320	5 104	673	678	254	384	10 413
2020	4 324	6 016	664	610	309	426	12 350
2019	3 223	4 050	424	396	301	346	8 741
2018	5 172	6 623	794	720	418	486	14 212
2017	5 095	6 377	757	679	395	448	13 751
2016	4 787	7 881	723	752	382	612	15 138

Les tonnages de l'année 2024 sont revenus au niveau de ceux de l'année 2022. Les tonnages de 2023 sont légèrement plus faibles car certains ont été détournés durant les travaux d'installation des pelles tasseuses en novembre 2023.

L'année 2019 n'est pas à prendre en compte car les tonnages entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> décembre n'ont pas été reçus sur le site car celui-ci n'était pas disponible durant le démantèlement de l'UIOM par Savoie Déchets.

Le tableau suivant détaille les proportions pour chaque déchet entre la COVA et la CCHT.

En tonnes	Ordures ménagères		Tri		Carton	
	COVA	CCHT	COVA	CCHT	COVA	CCHT
2024	41,1 %	58,9 %	49,8 %	50,2 %	43,0 %	57,0 %
2023	41,6 %	58,4 %	51,4 %	48,6 %	43,5 %	56,5 %
2022	40,9 %	59,1 %	51,3 %	48,7 %	44,0 %	56,0 %
2021	39,4 %	60,6 %	49,8 %	50,2 %	39,8 %	60,2 %
2020	41,8 %	58,2 %	52,2 %	47,8 %	42,9 %	57,1 %
2019	44,3 %	55,7 %	51,7 %	48,3 %	42,6 %	57,4 %
2018	43,9 %	56,1 %	52,5 %	45,5 %	46,3 %	53,7 %
2017	44,4 %	55,6 %	52,7 %	47,3 %	44,3 %	55,7 %

## LE REMPLISSAGE DES SEMI-REMORQUES

Les semi-remorques utilisées sur le site peuvent recevoir jusqu'à 25 t de chargement. Le tri sélectif et le carton étant très léger et étant donné que le système ne compacte pas les camions partent avec un poids très inférieur à la charge maximale autorisée. Pour les ordures ménagères il est possible de mettre les remorques en surcharge. Il appartient au gardien du haut de quai d'être vigilant pour ne pas que cela arrive.

Afin d'optimiser les transports il faut arriver à remplir au maximum les semi-remorques sans dépasser la charge maximale autorisée. Le tableau ci-dessous détaille le tonnage moyen pour chaque flux.

Tonnage moyen par remorque	Ordures ménagères	Tri Sélectif	Carton
2024	23,4	9,6	8,1
2023	23,3	8,1	6,1
2022	23,2	8,0	6,1
2021	22,2	8,6	5,9
<b>Evolution 2024/2023</b>	<b>+ 0,6 %</b>	<b>+ 17,8 %</b>	<b>+ 32,4 %</b>

La densité des remorques d'ordures ménagères est globalement stable depuis trois ans. Le process de remplissage des remorques d'ordures ménagères est maintenant à maturité. Il n'y a que peu de gain à attendre dans les prochaines années.

Concernant le tri sélectif et le carton, on constate une augmentation importante grâce à la mise en place de pelle tasseuse en novembre 2023.

Augmenter la densité des remorques permet de réduire le nombre de transports, ce qui réduit la quantité de gaz à effet de serre émis :

- Carton : - 40 transports soit 2 000 km évités
- Emballages : - 35 transports soit 3 412 km évités

## LES COUTS DE TRANSFERT

Les coûts de transfert se composent principalement des dépenses de fonctionnement du site (énergie, personnel...) et de l'amortissement de la construction de l'installation.

En € HT/tonne	2018	2019	2022	2023	2024
OMr	19,9	16,8	21,6	22,3	23,2
Tri sélectif	51,1	47,8	38,3	39,2	54,4
Carton	29,2	28,5	45,7	45,0	59,1

Les coûts de transfert sont en hausse en particulier pour le tri et le carton suite à la mise en place de dispositif pour tasser les remorques. Ces hausses doivent être compensées par une baisse des coûts de transport.

## LES COUTS DE TRANSPORT

Les coûts de transport se composent principalement de la location des remorques et de leur transport.

En € HT/tonne	2018	2019	2022	2023	2024
OMr	19,7	18,2	20,1	23,0	16,8
Tri sélectif	17,8	19,4	36,9	60,8	40,7
Carton	19,4	20,1	49,1	49,8	25,8

Les coûts de transports sont significativement en baisse en 2024 suite à la mutualisation des coûts de transport par Savoie Déchets et l'installation de dispositifs pour tasser les remorques d'emballages et de carton.

### ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMR)

Les déchets concernés sont tous ceux issus des ménages et des entreprises qui ne peuvent pas être déposés avec les emballages ménagers recyclables, le carton ou le verre. Les encombrants, le bois, la ferraille, les végétaux, les gravats et les produits dangereux (peintures, solvants...) ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères mais apportés en déchetterie afin de recevoir le traitement approprié.

Les Versants d'Aime ont transféré leur compétence de traitement des déchets au syndicat mixte Savoie Déchets. Les Versants d'Aime disposent de deux délégués au Conseil Syndical de Savoie Déchets.

Le syndicat n'étant pas en capacité de traiter l'ensemble des flux d'OMr sur son site de Chambéry, une partie a été exportée hors du département vers d'autres exutoires. En effet, UVETD de Chambéry dispose d'une capacité de traitement 115 000 t inférieure à la production de ses adhérents, ce qui explique ces exportations.

Installation	UVE Chambéry (73)	UVE Bourgoin (38)	UVE Chavanod (74)	UVE Passy (74)	UVE Bellegarde (01)	UVE Marignier (74)
Maitres d'ouvrage	Savoie Déchets	SITOM Nord-Isère	SILA	SITOM des Vallées du Mont Blanc	SIVALOR	SYDEVAL
Exploitant	en régie	Véolia	IDEX	SET Mont Blanc	SET Faucigny Genevois	Véolia
Capacité	120 000 t	176 000 t	100 000 t	60 000 t	120 000 t	40 000 t
Traité en 2024	113 808 t*	159 633 t*	93 548 t*	54 016 t**	98 614 t	31 699 t*
Performance énergétique	90,4 %*	69,9 %*	83 %*	65,4 %*	81,7 %	Non disponible
Tonnage des Versants d'Aime traité	1 979 t 42,9 %	82 t 1,8 %	1 950 t 42,3 %	272 t 5,9 %	71,96 t 1,6 %	258 t 5,6 %

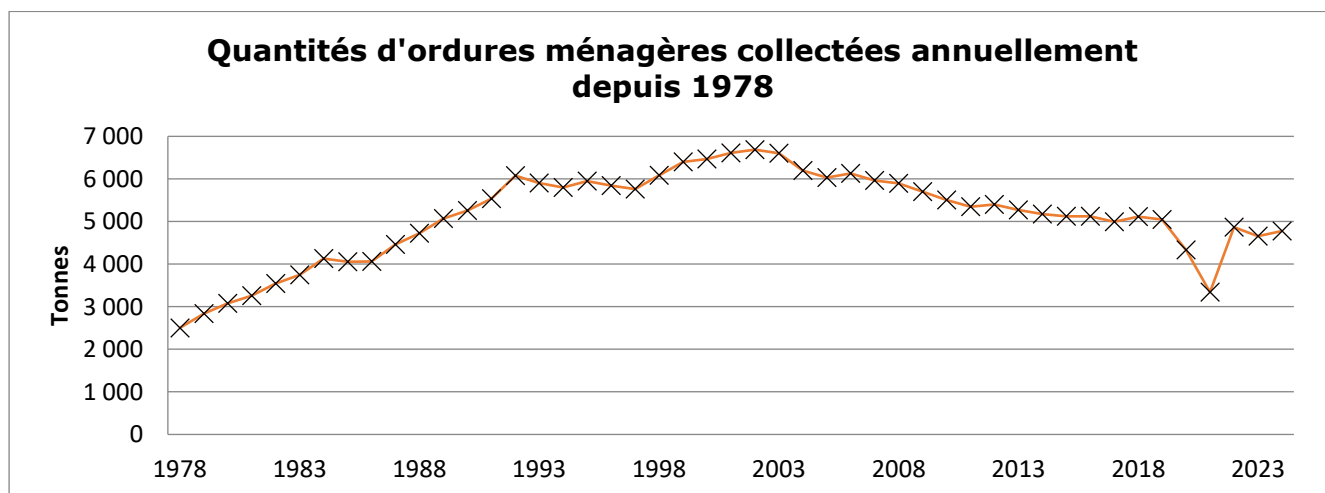
\*Donnée 2023

\*\* Données 2022

Tout comme en 2022 et 2023, la totalité des ordures ménagères collectées sur le territoire des Versants en 2024 a été valorisée énergétiquement (contre 93 % en 2021) avec comme exutoire principal l'UVE de Chambéry (73). Celles-ci ont permis d'alimenter l'équivalent de 100 foyers en électricité et de 250 en chauffage

### LES QUANTITES D'ORDURES MENAGERES COLLECTEES

Le graphique ci-dessous synthétise les quantités d'ordures ménagères collectées depuis la création du service.

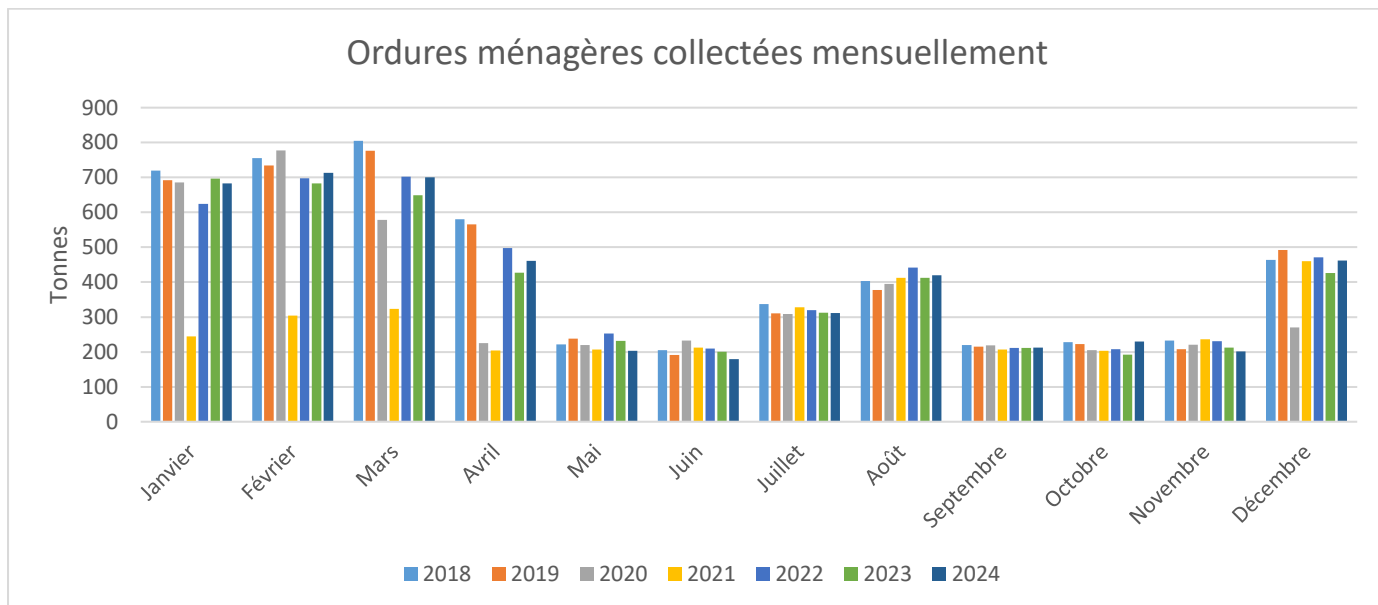


Depuis la mise en place de la collecte sélective des emballages ménagers et du carton professionnel en décembre 2003, les quantités d'OMr en provenance du territoire des Versants d'Aime ont baissé de manière importante.

En tonne	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
OM	5 175	5 121	5 098	5 095	5 172	5 025	4 336	3 343	4 865	4 655	4 778
Kg/hab DGF	218	212	210	210	215	211	181	139	201	192	198

La quantité d'ordures ménagères collectées sur le territoire des Versants d'Aime remonte au niveau de 2024 suite à la baisse de 2023 restée sans explication.

### **LA SAISONNALITE**



L'analyse mensuelle montre que c'est durant la saison d'hiver que la production d'ordures ménagères a le plus baissé par rapport à 2019.

### **PRODUCTION PAR TYPOLOGIE**

Il est intéressant de pouvoir regarder l'évolution de la production de déchets selon la typologie de producteurs :

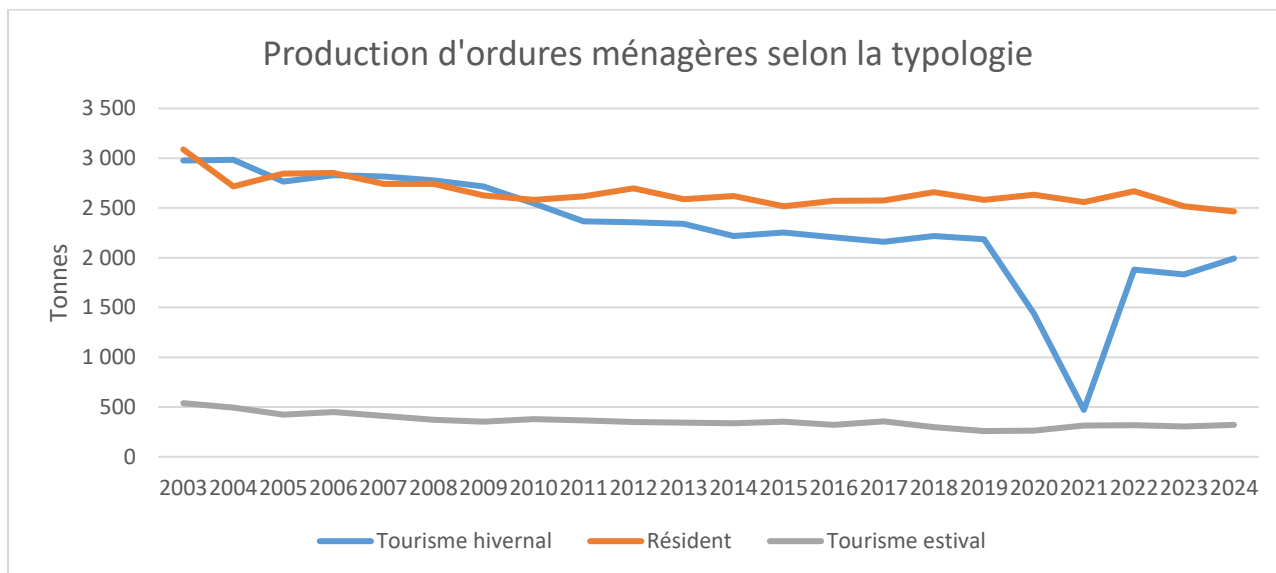
- Les habitants permanents
- Le tourisme hivernal
- Le tourisme estival

Les véhicules de la COVA ne sont pas équipés de système de pesée embarquée. Il n'est donc pas possible de connaître le tonnage collecté par conteneur.

Pour la production des habitants permanents on considère la production les mois sans tourisme (mai, juin, septembre, octobre et novembre) que l'on extrapole sur douze mois.

Pour la production du tourisme hivernal on considère la production sur les mois d'activités des stations de sports d'hiver (décembre, janvier, février, mars et avril) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.

Pour la production du tourisme estival on considère la production sur les mois d'été (juillet et août) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.



### **Le tourisme hivernal**

La production d'ordures ménagères liée au tourisme hivernal a baissé régulièrement à partir de 2004 avec la mise en place de la collecte sélective pour se stabiliser autour de 2 200 tonnes entre 2014 et 2019. Les années 2021 et 2022 ne sont pas significatives du fait des restrictions liées au COVID. Bien que les années 2022, 2023 et 2024 soient revenues à la normale au niveau sanitaire, les tonnages estimés pour ces trois saisons d'hiver sont en forte baisse (-13 % environ) par rapport à la moyenne 2014-2019.

A noter que la totalité de l'augmentation constaté en 2023 et 2024 est principalement imputable au tourisme hivernal.

### **Le tourisme estival**

Contrairement à la saison hivernale, la production d'ordures ménagères liée au tourisme estival est remontée à un niveau supérieur à la période avant épidémie.

### **Les habitants permanents**

La production d'ordures ménagères liée aux habitants permanents est globalement stable autour de 2 600 tonnes depuis 10 ans. Cette stabilité est à comparer avec l'augmentation de la population permanente (INSEE) mesurée à 2,6 % sur la période 2012-2021. Cela veut dire que la quantité de déchets produite par habitant a baissé.

## MULTIMATERIAUX

Depuis 2003, la Communauté de Communes Les Versants d'Aime collecte séparément les emballages ménagers recyclables sur l'ensemble de son territoire.

Les déchets concernés sont les suivants :

- le papier propre,
- les emballages métalliques (canette, barquette en alu, vaporisateurs...)
- les cartonnettes,
- les bouteilles et flacons en plastique, puis tous les emballages en plastique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023
- les briques alimentaires.
- 
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la COVA est passé en extension des consignes de tri. En plus des déchets précédemment cités, il est possible depuis cette date de mettre l'ensemble des emballages dans le bac jaune.

Tout autre type de déchets doit être jeté dans les ordures ménagères, sauf le verre qui dispose de conteneur spécifique.

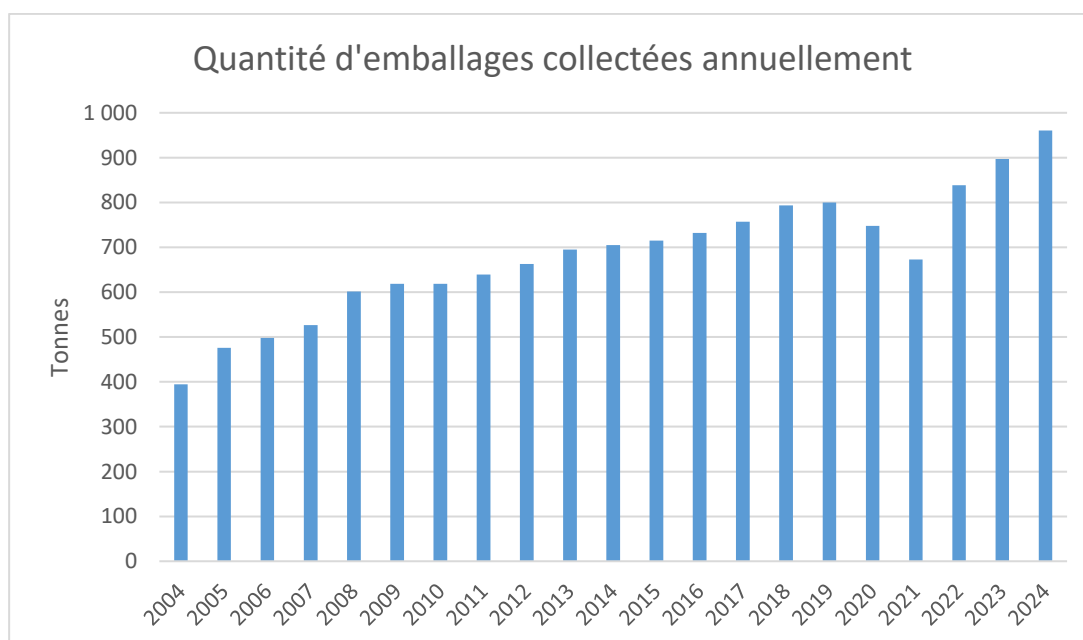
La totalité des emballages ménagers recyclables collectée sur le territoire de la Communauté de Communes Les Versants d'Aime est confiée à Savoie Déchets.

Les recyclables sont triés afin de séparer les différents types de matériaux et de retirer les indésirables. Une fois mis en balle, chaque flux est dirigé vers une usine de valorisation. Il est à noter que les unités de recyclage rachètent les déchets en sortie de centre de tri comme matière première secondaire. Cela génère donc des recettes pour les collectivités.

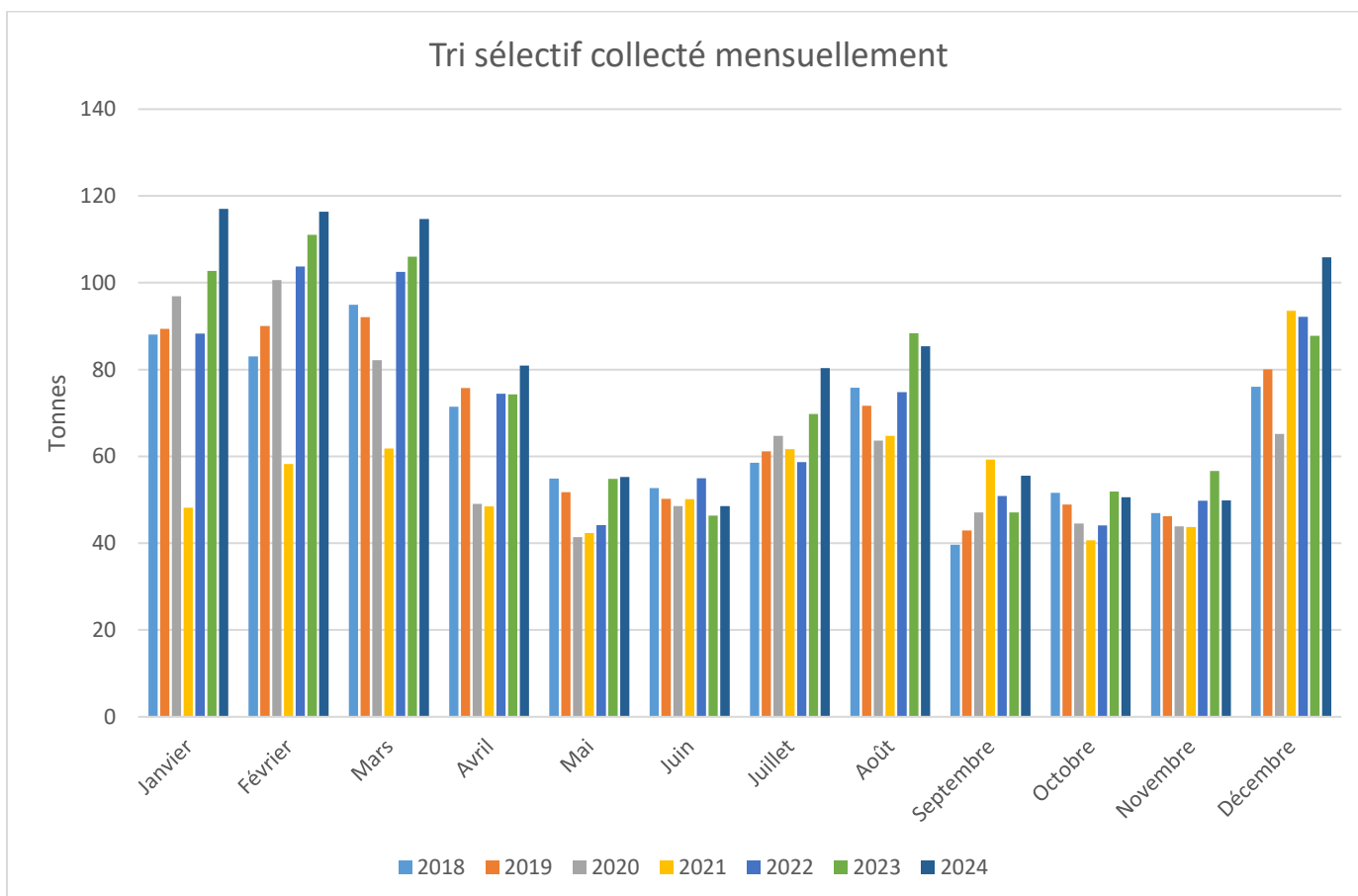
### **LES QUANTITES D'EMBALLAGES COLLECTEES**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Tonnage collecte sélective</b>	715	732	757	794	800	748	673	838	897	930
Kg/habitant DGF	30	30	31	33	34	31	28	35	37	38

La quantité d'emballages collectés sur le territoire des Versants d'Aime a augmenté entre 2023 et 2024 de 7,1 % (+ 64 t). Cette hausse est équivalente à celle observée entre 2022 et 2023 (+ 6,9 %). Cela est principalement due à la mise en place des extensions de consignes de tri au 1<sup>er</sup> janvier 2023.



## **LA SAISONNALITE**



L'analyse mensuelle montre une saisonnalité importante de l'activité (facteur 2 entre le mois de juin et celui de février) à comparer avec le facteur de 1 à 5 pour les ordures ménagères. Cela veut dire que les habitants permanents trient beaucoup plus que les touristes.

### **PRODUCTION PAR TYPOLOGIE**

Il est intéressant de pouvoir regarder l'évolution de la production de déchets selon la typologie de producteurs :

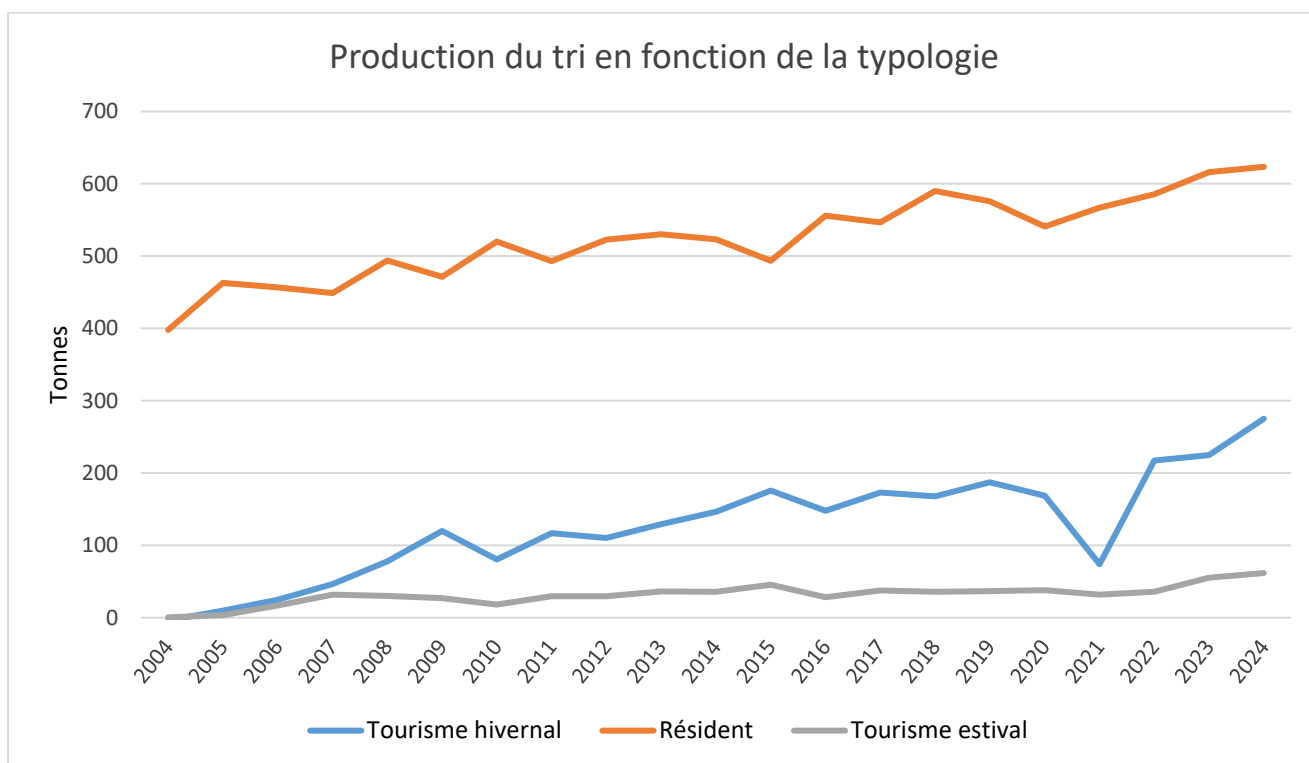
- Les habitants permanents
- Le tourisme hivernal
- Le tourisme estival

Les véhicules de la COVA ne sont pas équipés de système de pesée embarquée. Il n'est donc pas possible de connaître le tonnage collecté par conteneur.

Pour la production des habitants permanents on considère la production les mois sans tourisme (mai, juin, septembre, octobre et novembre) extrapolée sur douze mois.

Pour la production du tourisme hivernal on considère la production sur les mois d'activité des stations de sport d'hiver (décembre, janvier, février, mars et avril) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.

Pour la production du tourisme estival on considère la production sur les mois d'été (juillet et août) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.



### **Le tourisme hivernal**

Hormis les années 2020 et 2021 impactées par le COVID, la production de tri liée au tourisme hivernal est en augmentation continue depuis 2010. Cette tendance est à mettre en perspective avec les productions d’ordures ménagères qui, elles, sont en baisse sur la même période. Cela veut dire que les touristes trient de plus en plus.

### **Le tourisme estival**

La production de tri liée au tourisme estival est en augmentation sur la période post-COVID. Cette tendance est à mettre en perspective avec les productions d’ordures ménagères qui elles sont en baisse sur la même période. Cela veut dire que les touristes trient plus.

### **Les habitants permanents**

La production de tri liée aux habitants permanents est en augmentation régulière depuis la mise en place du service en 2003. Cette augmentation est à comparer avec l’augmentation de la population mesurée à 2,8 % sur ces dix dernières années ainsi qu’avec la stabilité de la production d’ordures ménagères. Cela veut dire que la quantité de tri produite par habitant a augmenté.

### **Bilan**

La hausse de la quantité d’emballages collectées entre 2023 et 2024 est principalement dû au tourisme hivernal (+23 % ; + 50 t) et dans une moindre mesure au tourisme estival (+ 18 % ; + 6 t). La hausse liée aux habitants permanents est faible (+1 % ; + 7 tonnes).

### **LE TAUX DE REFUS**

Ce taux représente la quantité d’erreur, en masse, qui se trouve dans la collecte sélective, Plus celui-ci est bas, plus le tri est de bonne qualité.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de refus moyen	13,5 %	15,9 %	18,7 %	19,3 %	22,7 %	21,7 %	27,7 %	25,1 %	29,1 %

Depuis 2015, le taux de refus n'est pas propre à la Communauté de Communes des Versants d'Aime mais concerne le flux sortant du quai de transfert de Valezan (Versants d'Aime + CCHT).

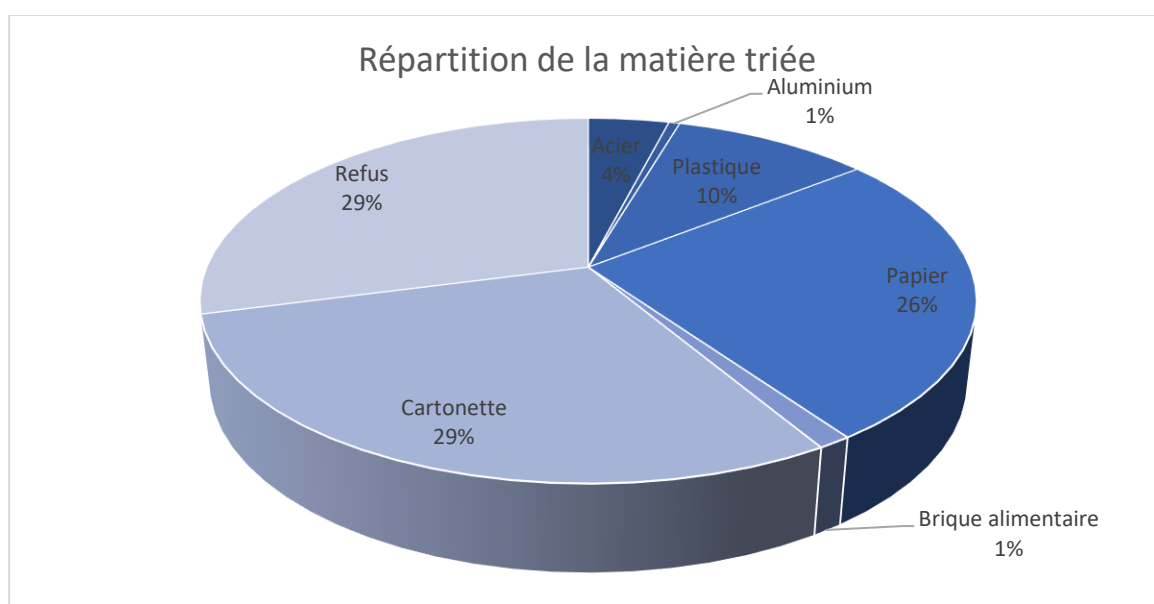
### **LA REVENTE DES MATERIAUX**

Les matières triées issues du centre de tri sont revendues par la COVA et représente une recette de 56 375 € pour l'année 2024. A cette somme s'ajoute un soutien de 222 552 € de la part de l'eco-organisme CITEO.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Revente matière	63 458 €	44 338 €	30 877 €	64 450 €	72 977 €	50 377 €	56 375 €

La revente des matériaux varie d'une année sur l'autre car fortement impactée par les cours mondiaux des matières premières.

Matière	Type de déchets	Destination	Prix moyen €/tonne
Acier	- Canette - Boite de conserve	• Acier arcelorMittal de Dunkerque (59) et Fos-sur-Mer(13)	197 €
Aluminium	- Canette - Baquette	• Affimet à Compiègne (60)	640 €
Papier	- Journaux - Magasine - Revue	• Norske Skog à Golbey (88)	110 €
Polyéthylène téréphtalate (PET)	- Bouteille en plastique transparente (eaux minérale, soda...)	• France Plastique recyclage à Limay (78) • Dentis Recycling à Sant'Albano Stura (Italie)	333 €
Carton	- Gros carton d'emballage - Cartonnette (boite de céréale...)	• Saica à Saint-Vallier-sur-Rhône (26) • Saica à Saragosse (Espagne)	100 €



## VERRE

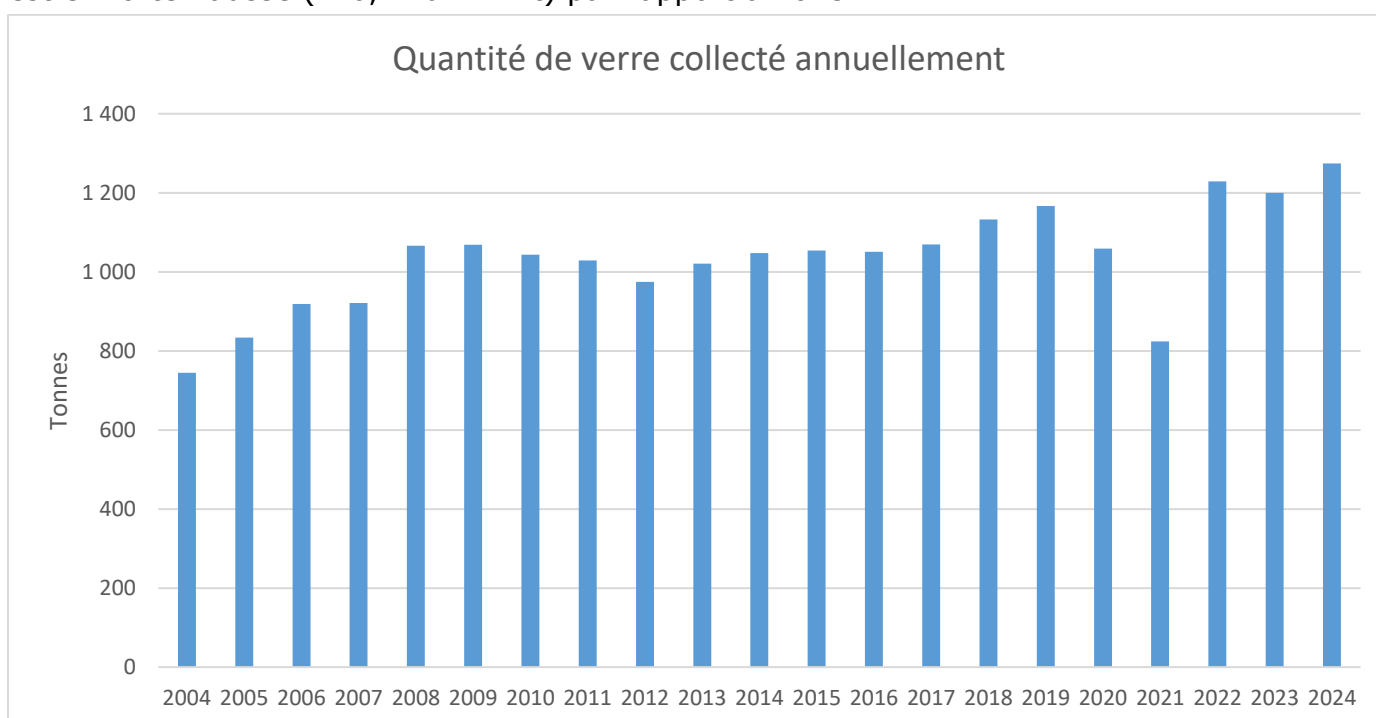
Depuis la plateforme de regroupement, le verre est transporté vers une unité de tri où sont éliminés les indésirables (porcelaine, pyrex...) ainsi que les étiquettes, les collerettes... Le calcin obtenu est ensuite dirigé vers une unité de recyclage du verre.

### LES QUANTITES DE VERRE COLLECTEES

Le tableau ci-dessous détaille les quantités de verre collectées annuellement sur le canton d'Aïme depuis 2014.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Tonnage	1 054	1 050	1 070	1 131	1 166	1 059	824	1 229	1 200	1 277
Kg/habitant DGF	44	43	44	47	49	44	34	51	50	53

Après une légère baisse en 2023 (par rapport à 2022) la quantité de verre collecté en 2024 est en forte hausse (+ 6,4 % + 77 t) par rapport à 2023.



### LA SAISONNALITE

La production du verre est également fortement impactée par l'activité touristique. Néanmoins, il n'est pas possible de produire un graphique comparant les productions mensuelles car, la collecte du verre étant moins fréquente que pour les autres flux, il y a des effets de stockage qui rendent les données inexploitable. Par exemple, selon la vitesse de remplissage du conteneur du verre déposé en avril à la Plagne celui-ci ne sera collecté qu'en juillet.

### PRODUCTION PAR TYPOLOGIE

Comme indiqué auparavant les effets de stockage compliquent l'analyse et ne permettent pas d'appliquer la même méthodologie que pour les autres flux.

Pour la collecte du verre la collectivité dispose du tonnage collecté sur chaque point de collecte qui permet de mesurer les quantités de verre liées au tourisme et aux habitants permanents. Cette méthode présente toutefois des limites, certains conteneurs (dans le village de Peisey notamment servent à la fois pour les habitants permanents et les touristes).

## **LA REVENTE DES MATERIAUX**

Le verre collecté sur notre territoire est racheté par OI France. Il est acheminé vers trois unités de recyclage :

- Solover à Saint-Romain-le-Puy (42)
- O-I France à Béziers (34)
- IPAQ à Lavilledieu (07)

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Revente matière	29 991 €	20 877 €	13 334 €	46 360 €	27 291 €	33 663 €

En 2024, le verre est racheté en moyenne 24,8 € la tonne.

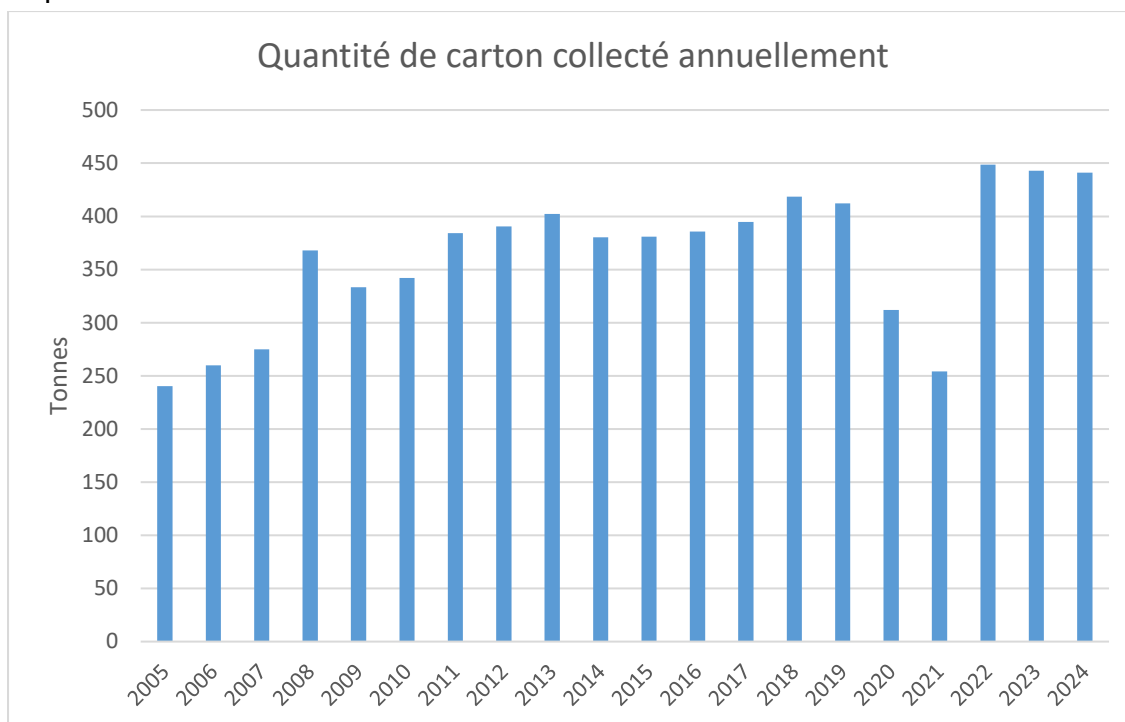
## LES CARTONS

Depuis le quai de transfert de Valezan le carton est transporté au centre de tri de Gilly sur Isère où il est mis en balle puis revendu comme matière première secondaire.

### LES QUANTITES DE CARTONS COLLECTEES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Carton</b>	380 t	381 t	387 t	395 t	418 t	412 t	312 t	254 t	449 t	443 t	441 t

La quantité de carton collectée sur le territoire des Versants d'Aime est globalement stable depuis les trois dernières années autour de 440 t.



### PRODUCTION PAR TYPOLOGIE

Il est intéressant de pouvoir regarder l'évolution de la production de déchets selon la typologie de producteurs :

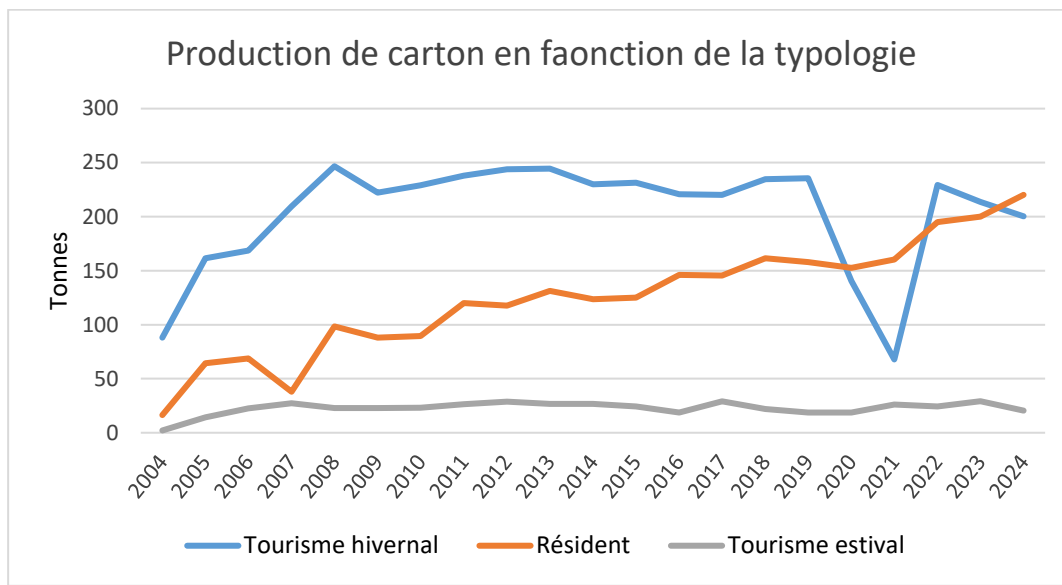
- Les habitants permanents
- Le tourisme hivernal
- Le tourisme estival

Les véhicules de la COVA et de son prestataire ne sont pas équipés de système de pesée embarquée. Il n'est donc pas possible de connaître le tonnage collecté par point de collecte.

Pour la production des habitants permanents on considère la production les mois sans tourisme (mai, juin, septembre, octobre et novembre) extrapolée sur douze mois.

Pour la production du tourisme hivernal on considère la production sur les mois d'activité des stations de sport d'hiver (décembre, janvier, février, mars et avril) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.

Pour la production du tourisme estival on considère la production sur les mois d'été (juillet et août) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.



Pour la première fois (hors COVID) la quantité de carton collectée hors saison est supérieure à celle collectée en hiver.

### **Le tourisme hivernal**

Après une grande période de relative stabilité, la production de carton liée au tourisme hivernal n'a pas retrouvé son niveau d'avant COVID. Elle est même significativement en baisse entre 2023 et 2024 (-6,2 %). Le carton est fortement lié à l'activité économique, pourtant la fréquentation des stations de sports d'hiver a été bonne en 2024. Cela peut être dû à des changements de conditionnement des produits. Cette tendance sera à confirmer en 2025.

### **L'activité permanente**

La production de carton liée aux activités permanentes continue d'être en forte augmentation (+10 %) par rapport à 2023. Cela s'explique principalement par l'augmentation du nombre de collecte.

### **LA REVENTE DES MATERIAUX**

Le carton collecté sur notre territoire est racheté par EPR. Il est acheminé vers les unités de recyclage de Saica à Saint-Vallier-sur-Rhône (26) et à Saragosse en Espagne.

Il a été racheté en moyenne 100 € la tonne en 2024.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Revente matière	36 995 €	27 685 €	12 798 €	33 554 €	56 752 €	44 266 €	45 589 €

## LES BIO DECHETS

La COVA a débuté la collecte des bio déchets, à titre expérimental, sur la station de Montalbert et sur le bas de vallées le 1<sup>er</sup> février 2023.

La réalisation de cette collecte a été confiée à un prestataire (Tri Vallée) et s'organise comme détaillé ci-après.

### LA PRE COLLECTE

Pour réaliser cette collecte, la COVA met à disposition un ou plusieurs bacs de 120 L équipés d'un sac en plastique. Celui-ci permet que les déchets ne salissent pas le bac. Il est changé à chaque collecte si nécessaire.



Le nombre d'établissements collectés est détaillé ci-dessous.

Localisation	Nombre d'établissements
Vallée (Aime, Centron, Bellentre)	Au démarrage : 10 Au 31 décembre 2024 : 15
Montalbert	Au démarrage : 3 Au 31 décembre 2024 : 5
Plan Peisey - Vallandry	Au démarrage : 2 Au 31 décembre 2024 : 3
Montchavin les Coches	Au démarrage : 1 Au 31 décembre 2024 : 3

## LA COLLECTE

La collecte est réalisée avec un véhicule spécifique par un prestataire (Tri Vallées) de manière à contenir les jus que génèrent ce type de déchets.



*Véhicule des collecte du prestataire*

En tonne	2023	2024
Biodéchets	23,1	42,1

La quantité de biodéchets collectée sur le territoire des Versants est en très forte augmentation (+97,5 %).

- augmentation du nombre d'établissements collectés sur les nouveaux secteurs desservis
- augmentation du nombre d'établissements collectés sur les secteurs déjà desservis
- meilleure adhésion des établissements sur les secteurs déjà desservis

## LE TRAITEMENT

La compétence traitement des déchets a été déléguée à Savoie Déchets. C'est pourquoi, le syndicat a ouvert une plateforme de compostage sur l'ancien de UIOM de Valezan.

Les bio déchets sont mélangés avec du broyat de branches issu des déchetteries du territoire afin de produire du compost.

Celui-ci est normé pour être ensuite commercialisé.

## LES DECHETTERIES

### GENERALITE

La Communauté de Communes Les Versants d'Aime assure la gestion de deux déchetteries sur son territoire :

- La déchetterie du Praz de Valezan,
- La déchetterie des Bouclets de Plagne 1800,

L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels (hors déchets financés par une REP).

### IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE



*Plan de situation des deux déchetteries intercommunales*

## **LES DECHETS ACCEPTES**

Les déchets acceptés sont :

- Les encombrants,
- Le matériel électrique et électronique ou D3E (télé, ordinateur, radio...),
- Les meubles (lit, chaise, matelas...)
- Les végétaux (herbe, taille d'arbres...) sauf à la déchetterie des Bouclets,
- Les gravats (béton, terre, pierre...),
- La ferraille,
- Le bois,
- Le carton,
- Les Déchets Diffus spécifique ou DDS (peinture, solvants, produits chimiques...),
- L'huile végétale : dépôt interdit pour les professionnels,
- L'huile minérale (huile de vidange, huile hydraulique...)
- Les piles,
- Les batteries,
- Les pneus,
- Les vêtements encore en bon état,
- Les tubes néons et lampes à économie d'énergie,

## **LES DECHETS REFUSES**

Ne sont pas acceptés dans les déchetteries du canton d'Aime :

- l'amiante : la personne doit traiter directement avec une entreprise agréée,
- les récipients sous pression (extincteurs, bouteilles de gaz...),
- les produits radioactifs,
- les véhicules hors d'usage (VHU) : ils doivent être déposés chez un recycleur agréé,
- Les ordures ménagères.

## **GESTION DU HAUT DE QUAI**

Le haut de quai représente les missions liées au gardiennage d'une déchetterie.

Le gardiennage de l'ensemble des déchetteries de la Communauté de Communes Les Versants d'Aime est assuré par un prestataire, l'entreprise Tri-Vallées.

## **GESTION DU BAS DE QUAI**

La gestion de bas de quai englobe la collecte et le traitement des déchets déposés en déchetterie.

Le transport et le traitement des déchets mis en bennes sur l'ensemble des deux déchetteries ont été réalisés par des prestataires.

## **LE TRAITEMENT**

Chaque flux collecté est dirigé vers la filière d'élimination appropriée et répondant à la législation en vigueur. Le tableau ci-dessous détaille la filière pour chaque flux.

Type de déchets	Prestataire	Stockage	Traitement
Bois palette	Pouget	Benne 30 m <sup>3</sup>	Broyage pour réalisation de panneaux à particules
Encombrants	Pouget	Benne 30 m <sup>3</sup>	Tri, broyage pour valorisation énergétique en cimenterie
Végétaux	Pouget	Benne 30 m <sup>3</sup>	Compostage
Ferraille	Pouget	Benne 30 m <sup>3</sup>	Valorisation matière
Carton	Pouget	Benne 30 m <sup>3</sup>	Valorisation matière
Gravats	Pouget	Benne 30 m <sup>3</sup>	Valorisation matière
Bois chantier + mobilier	Eco-Maison (eco-organisme)	Benne 30 m <sup>3</sup>	Valorisation matière
DDS (Peinture, solvant...)	Trialp	Armoire spécifique	Traitement spécifique par incinération
Mobilier hors meuble en bois(DEA)	Eco-Maison (eco-organisme)	Benne 30 m <sup>3</sup>	Valorisation matière et énergétique
Plastique chantier	Valobat (eco-organisme)	Benne 30 m <sup>3</sup>	Valorisation matière
Platre	Valobat (eco-organisme)	Benne 30 m <sup>3</sup>	Valorisation matière
Piles	Corepile (Eco-organisme)	Fut	Valorisation matière et énergétique
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)	Eco-systèmes (Eco-organisme)	Benne 30 m <sup>3</sup>	Valorisation matière et énergétique
Pneus	Aliapur	Vrac	Recyclage matière ou valorisation énergétique
Batterie	Valespace	Caisse palette	Valorisation matière
Lampes et tubes fluorescents	Recylum (Eco-organisme)	Conteneur spécifique	Valorisation matière et énergétique
Huile végétale	Trialp	Cuve 1 000 L	Valorisation matière et énergétique
Huile minérale	Sevia	Cuve 1 000 L	Valorisation matière et énergétique
Article de sport et loisir (ASL)	Eco-logic (eco-organisme)	Bacs roulants	Valorisation matière et énergétique

## **LES COÛTS D'ÉLIMINATION**

Chaque type de déchet dispose de sa filière d'élimination avec ses coûts spécifiques.

Le tableau indique pour chaque matériau le coût de transport et de traitement à la tonne pour chaque déchetterie. Les coûts sont exprimés en € TTC par tonne.

Matériaux	Déchetterie de Valezan	Déchetterie des Bouclets	Commentaire
Ferraille	- 95 €/t	- 57 €/t	La revente de la ferraille est supérieure au coût de transport
Végétaux	66 €/t	-	Il n'y a pas de benne pour les végétaux aux Bouclets
Bois	183 €/t	165 €/t	
Encombrants	282 €/t	290 €/t	
Gravats	58 €/t	97 €/t	
Bois de chantier	0 €/t	-	Prise en charge intégralement par un éco-organisme
Plastique chantier	0 €/t	0 €/t	
Plâtre	0 €/t	-	
Laine de verre et de roche	0 €/t	0 €/t	
Pneus	0 €/t	0 €/t	
Article de sports et loisirs	0 €/t	0 €/t	
D3E (objet électronique)	0 €/t	0 €/t	
DEA (mobilier)	0 €/t	0 €/t	

## **LA DECHETTERIE DE VALEZAN**

Cette déchetterie se situe sur le site de l'UIOM au lieu-dit du Praz à Valezan en bordure de la RN 90 entre Aime et Bellentre.

### **LES HORAIRES D'OUVERTURE**

Afin de mieux répondre aux attentes des usagers, il a été décidé d'augmenter les horaires de la déchetterie pendant la période « estivale » en ouvrant aussi le matin. A contrario, elle a été fermée les samedis et les matins en période « hivernale ».

- **Du 1<sup>er</sup> janvier au 10 mars 2024** : Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
- **Du 11 mars au 8 décembre 2024** : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- **Du 9 au 31 décembre 2024** : Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

### **LE GARDIENNAGE**

Le gardiennage est assuré par un salarié de l'entreprise Tri Vallées.

### **LA FREQUENTATION**

Ces données sont à relativiser car, le comptage étant réalisé à la main, des erreurs peuvent se produire quand il y a beaucoup de monde sur site.

	Particuliers	Entreprises	Collectivités	Total
2013	7 969	968	415	9 352
2014	8 540	692	237	9 469
2015	11 166	512	191	11 869
2016	14 957	634	361	15 952
2017	16 067	746	448	17 261
2018	17 809	889	410	19 108
2019	18 481	615	260	19 356
2020	14 872	513	180	15 565
2021	18 221	515	83	18 819
2022	18 349	537	208	19 094
2023	Nc	Nc	Nc	Nc
2024	Nc	Nc	Nc	Nc
	-	-	-	-

Excepté l'année 2020 qui a été impactée par le COVID (fermeture totale durant le 1<sup>er</sup> confinement), la fréquentation est globalement stable depuis 5 ans autour de 19 000 passages annuels.

## Bilan quantitatif

Les tableaux ci-dessous détaillent les quantités collectées pour chaque type de déchets.

En tonne	Végétaux	Ferraille	Bois	Bois REP	DIB	Carton	Plâtre	Pneus	DEEE	DEA hors bois	Autres	Total
2007	107	126	134		270	41	-	-	38	-	-	716
2008	113	130	161		301	42	-	-	59	-	-	806
2009	115	150	160		306	33	-	-	65	-	-	829
2010	134	138	166		323	29	-	-	61	-	-	851
2011	123	126	187		295	24	-	-	65	-	-	820
2012	145	138	222		338	36	-	-	76	-	-	955
2013	173	164	257		388	39	-	-	85	-	-	1 119
2014	195	167	325		442	37	-	-	89	-	-	1 106
2015	189	181	358		445	25	-	-	82	-	-	1 280
2016	204	178	363	59	386	38	-	-	87	39	-	1 354
2017	221	179	411	77	468	38	-	-	88	50	-	1 532
2018	267	211	496	90	550	43	-	-	95	60	-	1 812
2019	251	204	487	120	591	44	-	26	108	79	-	1 910
2020	201	201	488	111	485	39	37	34	101	73	-	1 770
2021	222	195	456	138	464	42	77	39	96	91	-	1 820
2022	198	153	403	128	486	40	66	46	96	84	10	1 710
2023	162	172	390	166	467	41	65	46	106	91	28	1 733
2024	241	187	99	486	389	35	75	47	94	86	68	1 809
Évolution n-1	+ 48,7 %	+8,5 %	-74,6 %	+192,7%	- 16,6 %	-13,9%	+ 16,6 %	+3,0 %	-11,7%	- 5,5 %	+ 143 %	+ 4,4 %

Suite à la mise en place de la REP PMCB de nouveau flux sont apparus en déchetterie (tableau ci-dessous).

En tonne	ASL	Laine de verre	Laine de roche	Plastique dur	Huissierie vitrée	Bois traité	Total autres
2023	16					12	28
2024	14	1,3	1,1	23	18	11	68

Le tonnage réceptionné sur la déchetterie de Valezan est en forte hausse (+4,2 % ; + 75 t). Cette hausse est entièrement due au fait que les végétaux qui n'étaient pas pesés en 2023 l'ont été en 2024 (+79 t). Sans cela, le tonnage global sera en recul de 0,3 %.

Avec la mise en place de la REP PMCB, on observe :

- une baisse importante de la quantité de DIB pris en charge (- 16,6 %) avec un report de ces tonnages vers les nouvelles filières qui donnent lieu à une valorisation matière contrairement au DIB qui sont enfouis ou valorisés énergétiquement.
- un report des tonnages de bois vers la filière pris en charge par les REP
- une hausse du taux de valorisation matière
- une prise en charge de 46,3 % des déchets par les REP en 2024 contre 24,5 % en 2023.

## **LA DECHETTERIE DES BOUCLETS**

Cette déchetterie se situe sur la RD 221 après le virage 4 avant d'arriver à Plagne 1800.

### **LES HORAIRES D'OUVERTURE**

Les horaires restent inchangés tout au long de l'année. Le site est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Afin de mieux répondre aux attentes des usagers une expérimentation a été menée en ouvrant le site de 10h00 à 12h00 pendant la saison d'hiver en 2019 et 2020. Cette expérimentation n'a pas été concluante, il y avait très peu de passage le matin. Aussi, celle-ci n'a pas été reconduite pour 2021.

### **LE GARDIENNAGE**

Le gardiennage est assuré par un agent de l'entreprise TRI-VALLEES basée à Gilly-sur-Isère.

### **LA FREQUENTATION**

	Particuliers	Entreprises	Collectivités	Total
2008	1 695	1 544	148	3 387
2009	1 669	1 673	139	3 481
2010	1 556	1 032	120	2 708
2011	2 051	1 127	124	3 302
2012	1 922	1 181	115	3 218
2013	2 106	1 124	158	3 388
2014	1 827	1 218	158	3 203
2015	2 829	865	129	3 823
2016	2 501	990	164	3 655
2017	2 199	1 113	214	3 526
2018	2 646	851	195	3 692
2019	3 433	609	141	4 183
2020	2 722	473	32	3 227
2021	3 089	432	66	3 587
2022	2 722	800	163	3 685
2023	Nc	Nc	Nc	Nc
2024	Nc	Nc	Nc	Nc
Évolution n-1	-	-	-	-

Excepté l'année 2020 qui a été impactée par le COVID (fermeture totale durant le 1<sup>er</sup> confinement), la fréquentation est globalement stable depuis 10 ans autour de 3 500 passages annuels.

### **BILAN QUANTITATIF**

Le nombre de flux collectés reste réduit en raison de l'exiguïté du site. De nouvelles filières autofinancées (REP) sont apparues depuis quelques années, il est difficilement envisageable de faire évoluer ce site pour les recueillir. En conséquence, les bennes pour le mobilier et le plâtre ont été installées à l'extérieur du site.

La déchetterie des Bouclets n'est pas équipée de benne pour les végétaux, ce flux étant marginal à cette altitude. Les tableaux ci-dessous détaillent les quantités collectées pour chaque type de déchets.

En tonne	Ferraille	Bois	DIB	Carton	DEEE	Pneus	DEA	Autre	Total
2008	68	161	187	12	34				462
2009	77	171	161	15	29				453
2010	71	167	172	11	33				454
2011	69	172	161	21	32				455
2012	72	157	144	19	37				429
2013	61	174	148	13	40				436
2014	68	202	179	10	29				488
2015	66	202	205	11	35				519
2016	56	197	207	11	37				508
2017	54	205	212	14	41				526
2018	54	193	208	14	38				507
2019	52	199	236	17	45				549
2020	45	157	173	9	33		16		433
2021	37	124	178	11	35		75		460
2022	47	154	190	13	40		70		516
2023	46	124	186	15	40	8	74	13	506
2024	37	119	125	10	41	0	83	22	437
Évolution n-1	- 20,5 %	- 3,9 %	- 33,1 %	+11,2 %	+ 2,8 %		+12,1 %	+ 69,2 %	- 13,6 %

Suite à la mise en place de la REP PMCB de nouveau flux sont apparus en déchetterie (tableau ci-dessous).

En tonne	ASL	Laine de verre	Laine de roche	Plastique dur	Huisserie vitrée	Plâtre	Total autres
2023	13						13
2024	14	0,7	1,1	0,4	5,5	2,3	22

La quantité de déchets collectés à la déchetterie des Bouclets en 2024 est en très forte baisse par rapport aux années précédentes. Aucun élément objectif ne vient expliquer cette baisse.

## BILAN DES DECHETTERIES

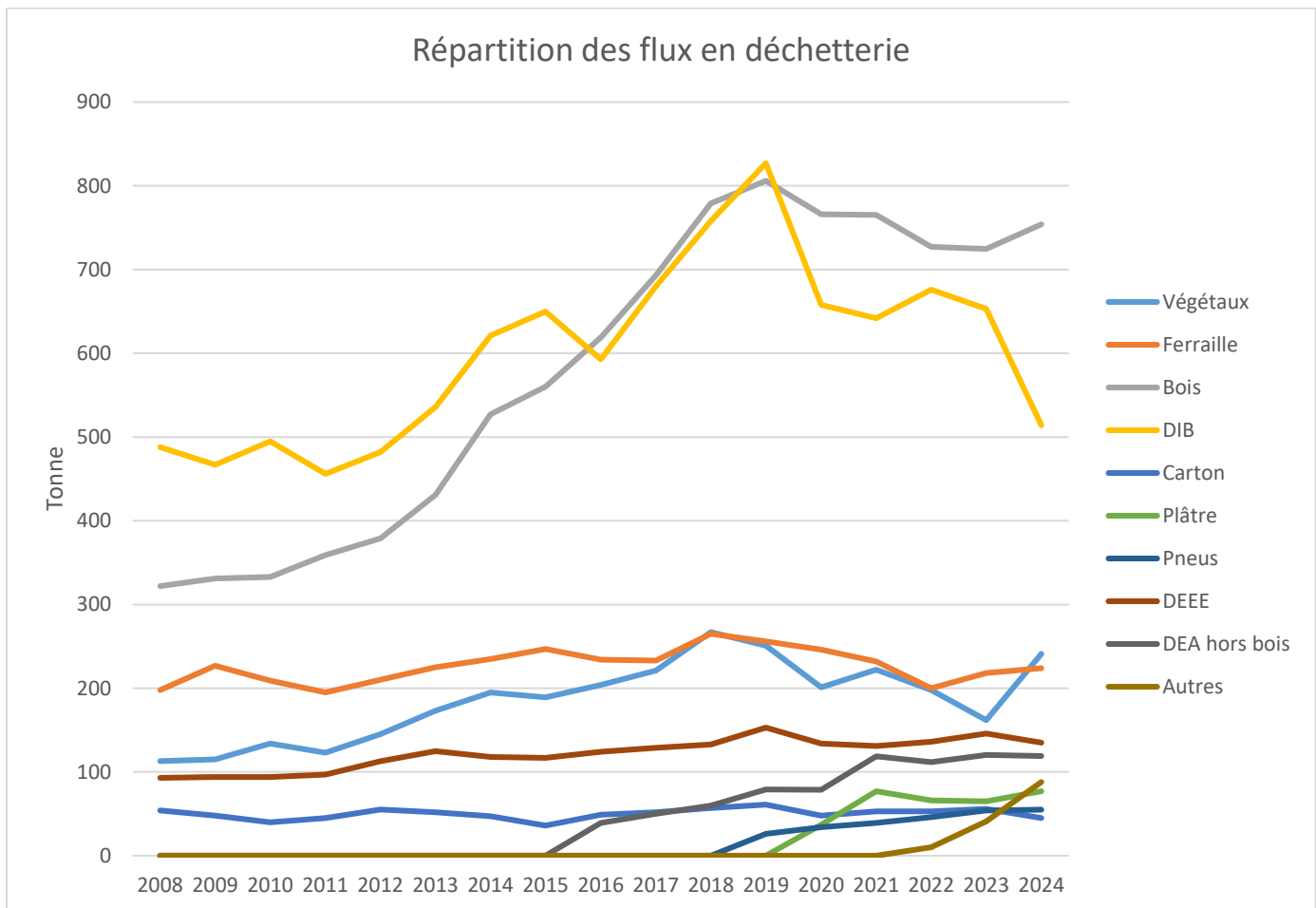
### EVOLUTION ANNUELLE GLOBALE

Le tableau ci-dessous détaille les quantités collectées pour chaque type de déchets pour l'ensemble des déchetteries.

En tonne	Végétaux	Ferraille	Bois	Bois REP	DIB	Carton	Plâtre	Pneus	DEEE	DEA hors bois	Autres	Total
2008	113	198	322	0	488	54	0	0	93	0	0	1 268
2009	115	227	331	0	467	48	0	0	94	0	0	1 282
2010	134	209	333	0	495	40	0	0	94	0	0	1 305
2011	123	195	359	0	456	45	0	0	97	0	0	1 275
2012	145	210	379	0	482	55	0	0	113	0	0	1 384
2013	173	225	431	0	536	52	0	0	125	0	0	1 542
2014	195	235	527	0	621	47	0	0	118	0	0	1 743
2015	189	247	560	0	650	36	0	0	117	0	0	1 799
2016	204	234	560	59	593	49	0	0	124	39	0	1 862
2017	221	233	616	77	680	52	0	0	129	50	0	2 058
2018	267	265	689	90	758	57	0	0	133	60	0	2 319
2019	251	256	686	120	827	61	0	26	153	79	0	2 459
2020	201	246	645	121	658	48	37	34	134	79	0	2 203
2021	222	232	580	185	642	53	77	39	131	119	0	2 280
2022	198	200	557	170	676	53	66	46	136	112	10	2 224
2023	162	218	514	211	653	56	65	54	146	120	41	2 240
2024	241	224	218	536	514	45	77	55	135	119	88	2 252
Évolution n-1	48,77%	2,75%	-57,59%	154,49%	-21,29%	-19,64%	18,46%	1,85%	-7,53%	-1,19%	114,63%	0,54%

Il est à noter que les quantités collectées sont en légère hausse ces trois dernières années. Le fait le plus remarquable est la baisse significative des encombrants, flux le plus difficile à valoriser et le plus cher.

## REPARTITION PAR FLUX



Entre 2019 et 2024 on constate une baisse significative des quantités d'encombrants et de bois corrélée en partie avec d'autres flux. La baisse constatée en 2024 est due à la mise en place de la REP PMCB qui a détourné une partie des DIB vers de nouvelles filières valorisées.

## REPRISE DES MATERIAUX

Le carton et la ferraille récupérés sur les deux déchetteries du territoire sont revendus à des recycleurs comme matière première secondaire. Les tableaux ci-dessous détaillent les recettes annuelles pour ces deux matériaux.

<b>Carton</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Déchetterie de Valezan	2 957 €	1 610 €	5 548 €	5 067 €	3 562 €	3 669 €
Déchetterie des Boculets	1 142 €	388 €	1 453 €	1 646 €	998 €	1 028 €

<b>Ferraille</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Déchetterie de Valezan	16 970 €	16 097 €	23 732 €	26 275 €	28 612 €	28 612 €
Déchetterie des Boculets	5 285 €	3 584 €	4 978 €	7 821 €	5 544 €	5 544 €

## **LES MISSIONS SUPPLEMENTAIRES**

---

### **COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE-A-PORTE**

---

La COVA organise une fois par an un ramassage d'encombrants en porte-à-porte. Il est à noter que ce service ne concerne que les habitants permanents. Il n'y a pas de ramassage dans les stations de sports d'hiver et les professionnels n'ont pas le droit de déposer. L'opération est limitée à 1 m<sup>3</sup> par foyer.

Afin d'optimiser le fonctionnement du service, les usagers souhaitant que leur encombrants soient collectés doivent préalablement s'inscrire auprès des services de la COVA.

### **ORGANISATION DE LA COLLECTE**

Le prestataire mobilise quatre personnes et deux véhicules pour chaque journée de collecte. Il se charge de ramasser l'ensemble des déchets et de les transporter jusqu'à la déchetterie de Valezan. Là, les différents types de déchets sont triés (DIB, DEEE, bois, ferraille...) et déposés dans la benne correspondante.

La liste des déchets acceptés est établie comme suit :

- Meubles : table, canapé, fauteuil, lit, matelas...
- Electroménagers : frigo, four, aspirateur...
- Matériel HiFi : Télé, magnétoscope, ordinateur, téléphone...
- Pneus jantés ou non
- Déchets dangereux et batterie : peinture, solvant, phytosanitaire...

Elle est complétée par une liste des déchets refusés (liste non-exhaustive) :

- bois hors meubles (palette, planche, piquet, huisserie...)
- ferraille (tôle, pièce de carrosserie...)
- gravats (carrelage, faïence...)
- vêtements et maroquinerie (valise, vêtement, chaussure...)
- végétaux
- ordures ménagères
- divers : seau, bâche en plastique, vitre...
- récipient sous pression (bouteille de gaz, extincteur...)
- déchets amiantés
- carton

### **COLLECTE DES VETEMENTS**

---

La Communauté de Communes Les Versants d'Aime organise sur son territoire une collecte de vêtements usagers. Ceux-ci peuvent être déposés en déchetterie ou dans l'un des huit conteneurs répartis dans les points suivants :

- Dans le virage de Cote Rousse à la Côte d'Aime,
- Rue de la gare à Landry,
- Devant la bibliothèque à Macot,
- A Montchavin,
- A Bellentre,
- Aime devant la gare

La collecte de ces conteneurs est confiée à l'entreprise TRI-VALLEES basée à Gilly-sur-Isère (73). C'est l'entreprise Alpes TLC située à Ugine (73) qui trie les vêtements collectés sur le territoire.

Tout ce qui est en bon état est revendu dans des pays de l'Est ou au Maghreb, le reste est utilisé comme chiffon dans l'industrie ou en effilochage pour faire des panneaux isolants.

Sont acceptés dans ces conteneurs :

- les vêtements en bon état et propres,
- le linge de maison (drap, serviette, rideau...),
- la maroquinerie (ceinture, sac...),
- les chaussures en bon état, propres et attachées par paire,

Suite à la mise en place d'un Eco-organisme, la collecte et la valorisation des textiles était gratuite depuis le printemps 2011. La crise sanitaire a profondément fragilisée la filière de valorisation des textiles usagés, à tel point que la collecte est redevenue payante depuis le printemps 2020. Depuis le mois de septembre 2021 la filière s'est suffisamment relevée pour que la collecte redevienne gratuite.

Les quantités collectées par point de collecte sont détaillées ci-dessous. Il est à noter que les tonnages indiqués sont estimés par le prestataire par rapport aux volumes collectés.

Point de collecte	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Déchetterie de Valezan	5,8 t	6,7 t	6,0 t	5,3 t	6,6 t	5,2 t	6,4 t	4,7 t
Déchetterie des Bouclets	0	0,35 t	0,6 t	0,2 t	0,4 t	0,4 t	0	1,3 t
Montchavin	0,85 t	1,3 t	1,8 t	2,7 t	1,9 t	1,1 t	1,3 t	1,9 t
Landry	5,0 t	6,8 t	5,1 t	5,8 t	5,4 t	4,8 t	5,2 t	3,5 t
Bellentre	2,35 t	3,4 t	2,5 t	3,0 t	3,1 t	2,4 t	1,9 t	2,0 t
Macôt	2,05 t	2,55 t	2,8 t	4,3 t	3,3 t	2,4 t	1,7 t	2,2 t
La Côte d'Aime	5,55 t	5,9 t	5,0 t	5,3 t	4,9 t	3,8 t	5,8 t	4,2 t
La gare à Aime	14,85 t	14,1 t	14,8 t	13,8 t	13,8 t	12,8 t	12,9 t	12,2 t
Centron	2,1 t	3,2 t	3,0 t	1,2 t				
<b>Total</b>	<b>38,5 t</b>	<b>44,3 t</b>	<b>41,6 t</b>	<b>42,5 t</b>	<b>39,4 t</b>	<b>32,8 t</b>	<b>35,3 t</b>	<b>31,9 t</b>

## **BILAN FINANCIER - FONCTIONNEMENT**

### **GENERALITES**

#### **LES DEPENSES**

Coût en K€ TTC	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	3 275	3 625	3 310	3 163	2 922	3 525	3 919	3 806

Les dépenses baissent de 113 k€ (-2,9 %) entre 2023 et 2024. Les principaux postes de dépenses qui ont évolués sont les suivants :

- Carburant : - 32 k€
- Electricité : + 15 k€
- Evacuation en déchetterie : - 98 k€
- Personnel : + 28 k€ (doublon remplacement départ à la retraite)

Le tableau ci-dessous indiquent les principales prestations rémunérées à des entreprises.

Prestataire	Prestations	Montant TTC
Savoie Déchets	Traitement des ordures ménagères, du tri sélectif et du carton	954 211,83 €
L.P TRANS	Transport des ordures ménagères depuis le quai de transfert de Valezan	486 282,44 €
Nantet	-Transport des déchets recyclables depuis le quai de transfert de Valezan - Collecte du verre - Transport des déchets de Belle Plagne - Collectes ponctuelles	397 593,65 €
Axia Pouget	Transport et traitement des bennes de déchetterie	275 451,76 €
Tri Vallées	- Haut de quai des déchetteries - Haut de quai du quai de transfert de Valezan - Collecte des biodéchets	186 422,53 €

#### **LES RECETTES**

En K€ TTC	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	4 027	4 308	3 737	4 025	3 904	4 591	4 301	4 662

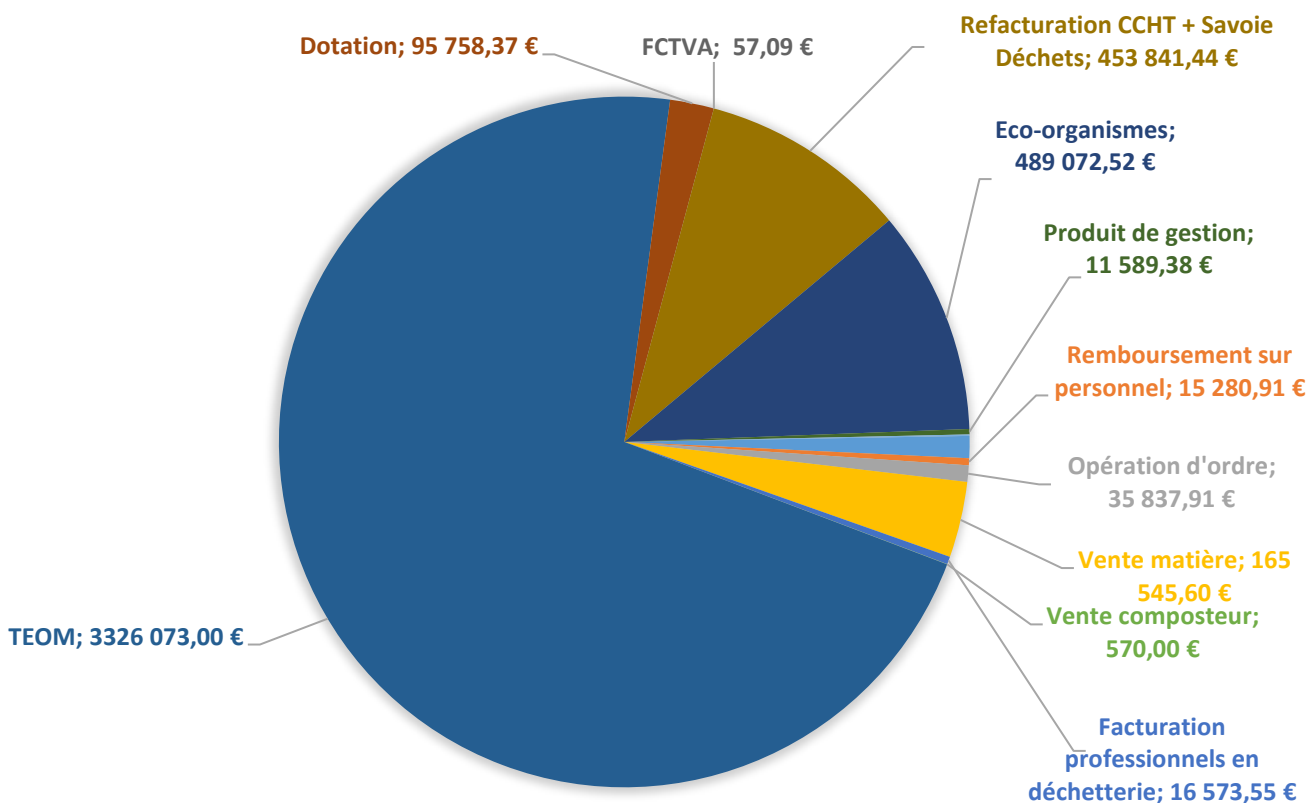
Les recettes augmentent de 361 k€ (+8,4 %) par rapport à 2023, ce qui s'explique principalement par :

- La hausse des recettes fiscales : + 186 k€ liée à la hausse des bases
- La hausse du soutien des Eco-organismes : + 206 k€

Le service est principalement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) complétée par la revente des matériaux issus de la collecte sélective ainsi que les soutiens versés par les divers éco-organismes.

Les taux de la TEOM sont fixés chaque année par le Conseil Communautaire des Versants d'Aime.

## RECETTE DE FONCTIONNEMENT 2024



Le tableau ci-dessous détaille les sommes perçues par des éco-organismes.

Eco-organisme	Montant touché en 2024	Périmètre de la REP
CITEO	369 056 €	Emballages et papier
ECOMAISON	17 853 €	Mobilier, article de bricolage et jardinage, jeux et jouet
Eco-systèmes	13 800 €	D3E
ECO DDS	2 006 €	DDS
ECOLOGIC	1 200 €	Article de sports et loisirs
COREPILE	120 €	Piles et accumulateurs

Par ailleurs, les Versants d'Aime ont touché 85 057 € de la part de Savoie Déchets au titre de la mutualisation des transports.

### RESULTAT

En K€	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	3 275	3 625	3 310	3 163	2 922	3 525	3 919	3 806
Recettes	4 027	4 308	3 737	4 025	3 904	4 591	4 301	4 662
Résultat	+ 752	+ 683	+ 427	+ 862	+ 982	+ 1 066	+ 382	+ 856
Résultat reporté N-1	496	506	305	227	202	532	38	48
Résultat hors report	+ 256	+ 177	+ 122	+ 635	+ 780	+ 534	+ 344	+ 808

## LES COÛTS PAR FILIERE

Les coûts exprimés ci-après ont été calculés sur la base de la méthode ComptaCoût développée par l'ADEME. C'est une méthode standardisée qui permet de comparer simplement les collectivités entre elles. Ces coûts regroupent l'ensemble des dépenses et charges auxquelles ont été soustraites les recettes et les subventions.

### COMPARAISON AVEC D'AUTRES COLLECTIVITES

La comparaison avec les moyennes nationales pour chaque type de déchets permet de situer les coûts des Versants d'Aime par rapport aux autres collectivités.

Coût exprimé en € par tonne	OMr	Verre	Tri sélectif	Déchetterie	
				Valezan	Bouclet
<b>Cout aidé en € HT</b>	<b>298</b>	<b>96</b>	<b>348</b>	<b>145</b>	<b>302</b>
Cout aidé en €HT moyen Tarentaise <sup>1</sup> (CCVA+CCHT+CCVVT+CCCT)	336	145	567	241	
Cout aidé en €HT médian Savoie	313	71	228	178	
Cout aidé en €HT médian France	302	45	218	154	

<sup>1</sup> : source « Plateforme SINOE – données 2023 »

Mis à part pour la déchetterie des Bouclets, la COVA présente des coûts à la tonne significativement inférieurs à la moyenne de ceux des autres collectivités de la vallée.

### EVOLUTION DES COÛTS DES VERSANTS D'AIME

Coût aidé (charge-recette) en € TTC	2022	2023	2024
<b>Ordures ménagères</b>	315	322	321
<b>Verre</b>	110	96	103
<b>Tri sélectif</b>	310	332	378
<b>Carton</b>	408	413	374
<b>Biodéchets</b>	-	1 898	850
<b>Déchetterie de Valezan</b>	207	215	153
<b>Déchetterie des Bouclets</b>	340	325	322

Sur la base du tableau ci-dessus il est constaté que le coût de gestion :

- des ordures ménagères se maintient autour de 320 € TTC/tonne
- du verre se maintient autour de 100 € TTC/tonne
- du tri sélectif est en hausse principalement à cause de la hausse des couts de tri
- des biodéchets est en forte baisse grâce à la montée en puissance de la collecte
- de la déchetterie de Valezan est en forte baisse grâce à la REP PMCB
- de la déchetterie des Bouclets sont stables car peu impacté par la REP PMCB

## **LES COÛTS PAR ETAPE TECHNIQUE**

Le tableau ci-dessous détaille les coûts pour chaque étape technique.

€ HT	OM	Verre	Recyclable hors verre	Biodéchets	Déchetterie Valezan	Déchetterie des Bouclets	Carton
Structure	28,0	13,5	59,4	163,1	15,9	31,2	49,7
Communication	0,3	1,0	4,8	91,2	0,6	0,6	4,0
Prévention	1,4	0,0	2,7	-	0,8	0,8	-
Pré-collecte	20,3	55,5	51,7	84,3	-	-	4,1
collecte	86,1	79,0	211,0	437,9	52,3	172,7	375,2
Transfert	23,2		54,4	-			59,1
Transport	16,8		40,7	-	34,1	46,3	25,8
Compostage				40,0			
Tri			220,0				33,0
Valorisation énergétique	132,0		14,1				
Traitement divers					66,1	83,1	

Structure : quote-part des services supports et encadrement (RH, compta...)

Communication : actions visant à informer sur la gestion des déchets notamment les consignes de tri

Prévention : actions visant à réduire les quantités de déchets produits

Pré-collecte : Eléments en place pour recevoir les déchets avant la collecte (amortissement CSE, achat bacs, réparation CSE, lavage CSE...)

Collecte : opération de vidage des conteneurs

Transfert : opération visant à transférer les déchets des camions poubelles vers les semi-remorques au quai de transfert de Valezan.

Transport : opération de transport des semi-remorques du quai de transfert de Valezan vers les différents exutoires

Compostage : Opération de compostage des biodéchets opérée par Savoie Déchets sur le site du Praz de Valezan

Tri : opération visant à séparer les différentes matières présentes dans le tri sélectif. Celle-ci est réalisée au centre de tri de Chambéry pour le tri et à Gilly-sur-Isère pour le carton.

Valorisation énergétique : Opération de traitement visant à produire de l'énergie (eau surchauffée et électricité) à partir de l'incinération des ordures ménagères

Traitement divers : Traitement différencié des déchets récupérés en déchetterie

## **BILAN FINANCIER - INVESTISSEMENT**

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des dépenses d'investissement réalisées en 2024 pour le bon fonctionnement du service de gestion des déchets.

Dépense	Montant TTC	Financement	Remarques
Remboursement d'emprunt CSE 2009	25 791,43 €	Autofinancement	Mise en place de conteneurs semi-enterrés en 2009
Remboursement d'emprunt CSE 2006	13 918,81 €	Autofinancement	Mise en place de conteneurs semi-enterrés en 2009
Agrandissement des garage de la Grangette	7 518,33 €	Autofinancement	Agrandissement des garage du service de collecte
Construction de la déchetterie de Plagne 1800	68 296,81 €	Autofinancement	
Agrandissement déchetterie de Plagne 1800	6 117,20 €	Autofinancement	Création d'un espace extérieur pour ajouter une benne pour le plâtre.
Mise en place de pelle tasseuse sur le quai de transfert de Valezan	196 721,51 €	Autofinancement + 23 000 € de DETR	Travaux réalisés à l'automne 2023 mais payés en 2024
Habillage pierre CSE	18 636,24 €	Autofinancement	Suite aux déplacements des CSE de la place du Chaudron
Fourniture de CSE	21 006,32 €	Autofinancement + participation des communes lors des travaux	
Installation CSE Verre au Dou du Praz	1 313,41 €	Autofinancement + participation LPT	Ajout d'un conteneur pour le verre à la grappe du Dou du Praz à Plagne Villages
Achat d'un Kangoo électrique	28 026,16 €	Autofinancement + revente 1 500 €	Véhicule pour animatrice tri-réduction
Fourniture poubelle trinomade	2 459,92 €	Autofinancement	Poubelle de prêt pour les manifestations
Cuve huile minérale	6 720 €	Autofinancement	Cuve pour recevoir les huiles minérales usagées à la déchetterie de Valezan.

## **BILAN REGLEMENTAIRE**

---

### **RAPPEL DES OBJECTIFS REGLEMENTAIRES**

---

La COVA étant un territoire extrêmement touristique, un calcul ne tenant compte que des seuls habitants permanents donne des résultats très élevés qui ne peuvent pas être comparés avec les données nationales ou analysées objectivement. C'est pourquoi il a été décidé de prendre comme référence la population DGF.

### **VALORISATION MATIERE ET ORGANIQUE**

La loi 2015-992 du 17 août 2015 connue sous le nom de loi TECV impose aux collectivités d'organiser ses filières de traitement de leurs déchets de manière à ce que 55 % des flux bénéficient d'une valorisation matière en 2020 et 65 % en 2025.

### **BAISSE DES DMA**

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 fixe les objectifs suivants en matière de prévention des déchets :

- **réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 (loi antigaspillage – article 3) ;**
- réduire de 5 % les quantités de déchets d'activités économiques par unité de valeur produite, notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics, en 2030 par rapport à 2010 (loi antigaspillage – article 3) ;
- augmenter le réemploi et réutilisation des déchets pour atteindre une quantité équivalente à 5 % du tonnage des déchets ménagers en 2030 (loi anti-gaspillage – article 4) ;
- atteindre une part des emballages réemployés mis sur le marché de 5 % en 2023 et 10 % en 2027 (loi anti-gaspillage – article 9) ;
- réduire le gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2025, par rapport à 2015, dans la distribution alimentaire et la restauration collective, et de 50 % d'ici 2030, par rapport à 2015, dans la consommation, la production, la transformation et la restauration commerciale. (loi anti-gaspillage – article 11) ;
- viser la fin de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique d'ici à 2040 (loi anti-gaspillage – article 7) ;
- réduire de 50 % d'ici 2030 le nombre de bouteilles en plastique à usage unique pour boisson mises sur le marché (loi anti-gaspillage– article 66).

### **REDUCTION DE LA MISE EN DECHARGE**

L'article L541 – 1 I 7° bis du Code de l'Environnement prévoit de réduire l'enfouissement des déchets non dangereux non inertes par rapport à 2010 de 30% en 2020 et 50% en 2025.

Les Versants d'Aime ne sont que très peu concernés par cet objectif car l'ensemble des OMA était traité en incinération en 2010 (UIOM de Valezan) et continue à l'être en 2024. Les seuls déchets qui se retrouvent en enfouissement sont la part non valorisable issue du procédé préparation de CSR du traitement des encombrants de nos déchetteries.

### **MESURES PRISES DANS L'ANNEE POUR REDUIRE POUR PREVENIR OU ATTENUER LES EFFETS PREJUDICIAIBLES A LA SANTE DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES OPERATIONS DE GESTIONS DES DECHETS**

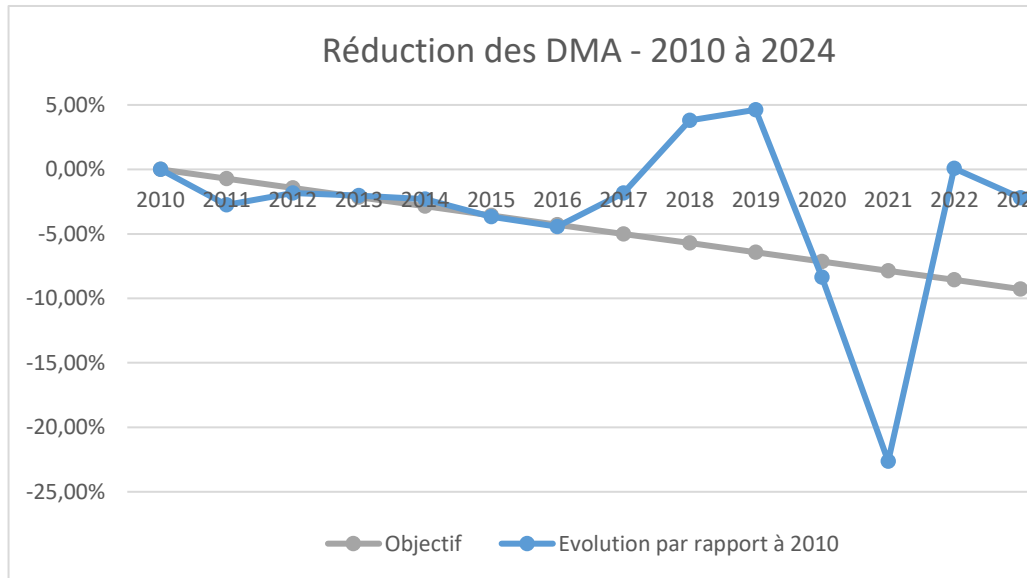
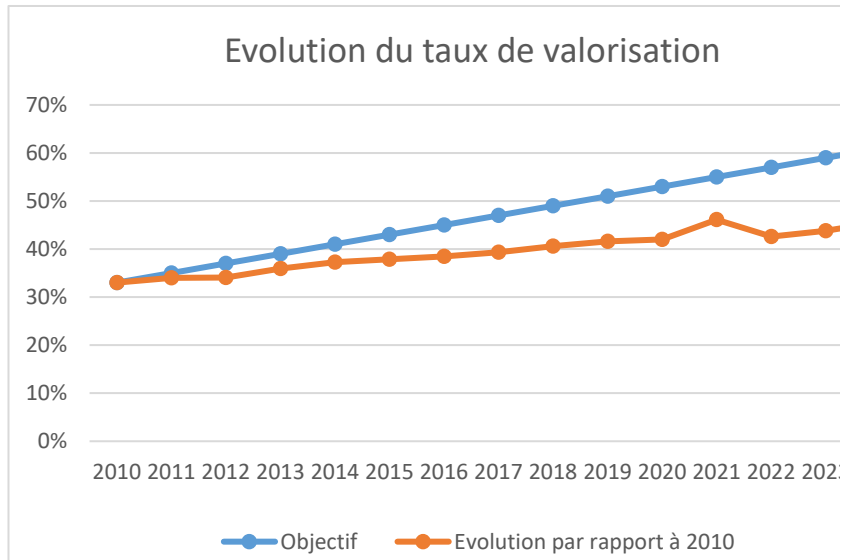
Les principales mesures prises par les Versants d'Aime en 2024 pour réduire l'impact environnemental de son service de réduction des déchets visent à réduire les émissions atmosphériques liées à ces activités de transport.

- Mise en place d'un système de tassage des semis transportant les emballages et le carton vers leurs exutoires
- Révision régulière des plannings de collecte des OMA afin d'optimiser les tournées de collecte.

## LES RESULTATS

Le tableau et les graphiques ci-dessous illustrent les résultats annuels de la COVA pour les deux objectifs.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total DMA en kg/hab DGF	395	384	388	387	386	380	377	388	410	413	362	306	395	386	395
Evolution par rapport à 2010	0,0%	-2,8%	-1,8%	-2,0%	-2,3%	-3,7%	-4,4%	-1,8%	3,8%	4,6%	-8,4%	-22,6%	0 %	-2,2%	0 %
Taux de valorisation matière	33,0%	34,0%	34,1%	35,9%	37,3%	37,9%	38,5%	39,3%	40,6%	41,4%	41,8%	45,8%	42,3%	43,8%	45,7%



## **COMMENTAIRES**

---

### **Baisse de 15 % de la production de DMA entre 2010 et 2030**

En 2024, la production de DMA par habitant DGF est équivalente par rapport à celle de 2010 alors qu'elle devrait être en baisse de 10 % pour tenir l'objectif de -15% en 2030.

### **Augmentation du taux de valorisation matière à 55 % en 2020 et 65 % en 2025**

Le taux de valorisation matière progresse régulièrement depuis 2010 sous les effets conjugués de la baisse de la production d'OMr, de l'augmentation des recyclables et de la mise en place de nouvelles filières en déchetterie. En 2024, ce taux n'est que de 45,7 % alors qu'il devrait être de 61 % pour atteindre l'objectif de 65 % en 2025.

Il est à noter que ce taux est en croissance constante en augmentant de quasiment 10 points depuis 2010.

Néanmoins, en restant sur cette dynamique il ne sera pas possible d'atteindre l'objectif de 65 % en 2025 sans mettre en place de nouvelles filières.

### **Bilan**

Pour 2024 la COVA est très nettement en retard par rapport aux objectifs intermédiaires de réductions de DMA.

Concernant le taux de valorisation matière et organique, celui-ci augmente régulièrement depuis 10 ans mais la tendance observée ne permettra pas d'atteindre les 65 % en 2025.

Selon les trajectoires actuelles, ces deux objectifs ne seront pas tenus.

---

## ***LA COMMUNICATION ET LA PREVENTION***

Pour mener ses actions de communication et de prévention en matière de déchets, la COVA dispose d'une animatrice dédiée.

Les actions de communication visent à informer le grand public des règles régissant la gestion des déchets (consigne de tri...).

Les actions de prévention visent à réduire les quantités de déchets produites selon le précepte « le déchet le plus facile à recycler c'est celui qu'on ne produit pas ».

Les actions de prévention et de communication sont liées et s'adressent à trois types de publics différents :

- les habitants permanents
- les touristes
- les socioprofessionnels

## **LES HABITANTS PERMANENTS**

---

Différents leviers sont actionnés pour communiquer auprès des habitants permanents.

### **Les enfants**

Une sensibilisation importante est réalisée auprès des écoles. En 2024, 19 classes ont été sensibilisées au tri sélectif et à la réduction des déchets soit 655 enfants.

### **Les adultes**

La communication auprès des adultes peut prendre plusieurs formes :

- rencontre ciblée (bibliothèque de Bellentre)
- animation sur des événements existants (la Semaine Bleue, marchés...)

### **Les animations croisées**

Pour toucher un public plus important, des partenariats sont réalisés avec d'autres établissements publics :

- Crèche : 2 projets de l'ARS :

-> « De la Terre à l'Assiette » avec des animations sur le tri des déchets alimentaires, le compostage et l'utilisation du compost au potager de la crèche

-> « La nature notre santé » avec des animations pour les parents avec la fabrication de cosmétiques et de produits ménagers maison et avec aucun produit nocif pour les enfants mais tout aussi efficace et rapide à utiliser ainsi que des ateliers pour les enfants de pâte à modeler et de peinture à réaliser soi-même sans risque pour la santé des enfants et avec des produits alimentaires. Des ateliers cuisine « zéro déchets » ont été proposés également pour éviter le gaspillage du pain notamment.

D'autres animations ont été proposées hors projets de l'ARS comme des animations compostage et réutilisation de collants pour en faire des têtes à gazon, des ateliers cuisine anti gaspillage et même un troc de jouets avant les fêtes de fin d'année qui a remporté un franc succès.

- EAC : des animations ont été organisées pour des thématiques « environnement » les mercredis pour le centre de loisirs avec les 6 – 12 ans notamment des jeux sur les déchets et le compostage pour apprendre en s'amusant ainsi que la confection d'éponges avec de vieilles chaussettes ou la fabrication de bracelets en tissus et même des ateliers cuisine anti-gâchi !

## **LES TOURISTES**

---

Par définition, les touristes étant un public qui change toutes les semaines, il n'y a pas d'opération de communication/prévention mise en place sur le site de destination. Le choix a été fait de s'adresser directement aux socio-professionnels qui sont directement en contact avec les clients.

Des actions ont également été menées avec les offices de tourisme, notamment ceux de la Plagne avec la diffusion des consignes de tri via les écrans.

## **LES SOCIOPROFESSIONNELS**

---

Comme indiqué au paragraphe précédent, ce sont les socioprofessionnels qui sont principalement en contact avec les clients. C'est par leur biais que nous communiquons avec les touristes.

Cela se concrétise par :

- des formations à la demande du personnel des résidences sur les consignes de tri tel que le Club Med à Aime 2000.
- de la sensibilisation et explications des modalités et conditions de la collecte des biodéchets aux restaurateurs motivés par le projet et que nous avons commencé en 2023 et que nous développerons encore en 2025 pour collecter tout le territoire de la COVA.
- Des aides pour la conception de documents de communication (affiches, flyers, mémo-tri...)

## **PREVENIR LA PRODUCTION D'ORDURES MENAGERES - LE COMPOSTAGE**

---

En France, il est considéré qu'un tiers du contenu d'un bac d'ordures ménagères pourrait être d'origine organique. Cela veut dire que le levier le plus efficace pour réduire les quantités d'ordures ménagères est la mise en place du compostage.

### **Le compostage individuel**

Pour les particuliers disposant d'un jardin, les Versants d'Aime vendent des composteurs à prix réduit afin de les inciter à composter leurs déchets organiques.

En 2024, 27 composteurs ont été vendus à des particuliers sur un total de 251 composteurs depuis le début de l'opération en 2016.

Dans le cas du compostage domestique, c'est au particulier d'entretenir son composteur (brassage, tamisage, vidage...)

### **Le compostage collectif**

Pour les personnes ne disposant pas d'un jardin, les Versants d'Aime installent des composteurs dit partagés. Ces bacs sont installés sur le domaine public et sont accessibles à tout un chacun.

En 2024, 3 sites de compostage collectif ont été mis en place sur un total de 14 actifs.

A la différence du compostage domestique, il incombe aux Versants d'Aime d'entretenir les différents sites (réalimentation en broyat, brassage...). Ce sont actuellement les moyens humains que la collectivité est en capacité de mettre en œuvre pour cela qui limite le déploiement du compostage collectif. Pour les sites installés dans des résidences et campings, l'entretien est fait par les propriétaires.